

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

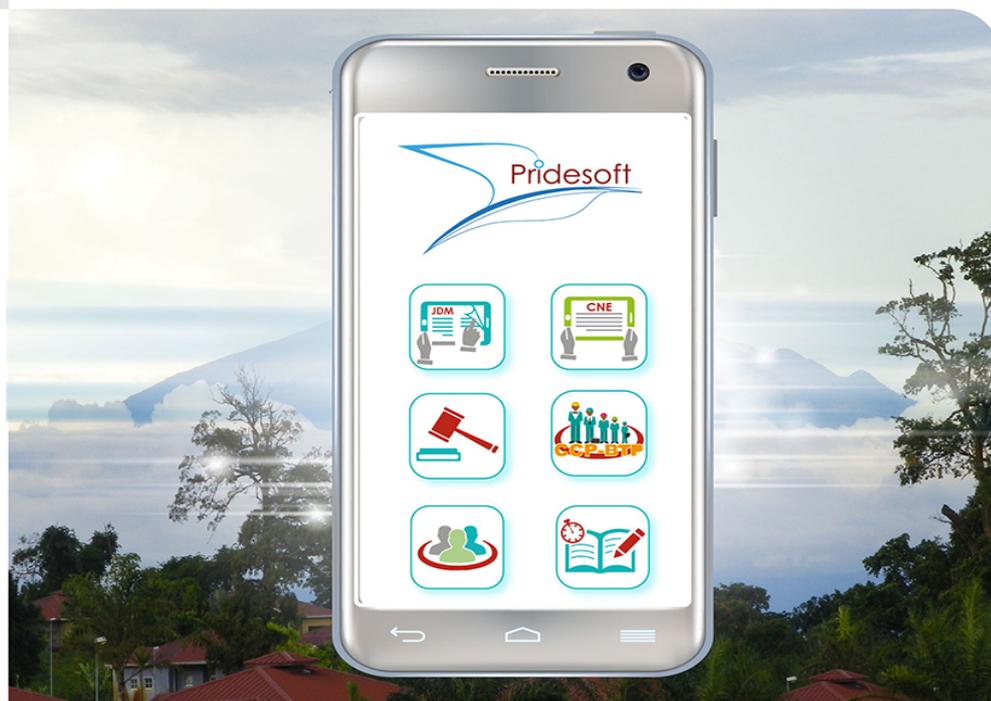
# Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT

03

EDUCATION

06

SOCIAL

01

INFRASTRUCTURE

12

SANTE PUBLIQUE

01

ECONOMIE

01

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

03

ADMINISTRATION

08

RURAL

06

### CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armacm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@armacm, Web:www.armacm

### CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armacm

N° 1614

3 Aout 2018

3 August 2018

18H51/6:51 PM

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/SM/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°003/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/SM/2018LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO) PUBLIE UN ADDITIF DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/CIPM/SODECAO/2018 RELATIF À LA FOURNITURE EN PROCÉDURE D'URGENCE DE TROIS MILLIONS TROIS CENT CINQUANTE MILLE (3.350.000) SACHETS PLASTIQUES NOIRS PERFORÉS, CONCERNANT LES CRITÈRES ESSENTIELS.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">62/AONO/MINTP/CMPM-TI /2018 DU 31/07/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°62/AONO/MINTP/CMPM-TI /2018 DU 31/07/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL DE LA ROUTE « FACE INSTITUT PETOU (INTER RN10) – VERS ANCIENNE LEPROSERIE» AU QUARTIER NKOABANG, ARRONDISSEMENT DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA DANS LA REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2018 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 52 36 467 03 33 00 05 2250LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	28-08-2018

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0017/AONO/MINSANTE/CMPM/2018.</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/MINSANTE/CMPM/2018 EN PROCÉDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔPITAL DE DISTRICT D'EBOWA (PHASE 1)FINANCEMENT : BIP MINSANTE- EXERCICE 2018.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	08-08-2018

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°63/AONR/MINTP/CMPM-TI/2018 DU31/07/2018 2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN°63/AONR/MINTP/CMPM-TI/2018 DU31/07/2018 2018EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DANS LES DEPARTEMENTS DE LA LEKIE ET DU NKAM, RESPECTIVEMENT DANS LES REGIONS DU CENTRE ET DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP- MINTP (EXERCICES 2018 ET SUIVANTS)IMPUTATION : 52 36 467 03 44 11 110 2250 ET 52 36 467 03 33 00 05 2250
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	27-08-2018

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">1029/AONO/CIPM-UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/ben/2018.</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°1029/AONO/CIPM-UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/BEN/2018DU 02/08/2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE DEUX GROUPES ÉLECTROGÈNES INSONORISÉS DE PUISSANCE 330 KVA CHACUN, AVEC LOCAL, AU CAMPUS DE LOGBESSOU DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA- EXERCICES 2018 ET SUIVANTS.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	10-09-2018

## # RESUME DES CONSULTATIONS

6

**Reference** [0024/AONO/MINTOUL/CIPM/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°024/AONO/MINTOUL/CIPM/2018 DU 02 AOUT 2018 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE CUISINE POUR LE RESTAURANT DE LA STATION NAUTIQUE DE LAGDO.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 28-08-2018

7

**Reference** [0172/DC/CIPM/CCAA/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°0172/DC/CIPM/CCAA/2018 DU 30 JUILLET 2018 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D'UN MICRO DATACENTER A LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY (CCAA).

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 30-08-2018

8

**Reference** [N°011/DC/MINTOUL/CIPM/2018 DU 02 AOUT 2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION N°011/DC/MINTOUL/CIPM/2018 DU 02 AOUT 2018 RELATIF A LA REHABILITATION DE L'IMMEUBLE ABRITANT LES SERVICES DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS POUR L'ADAMAOUA

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 28-08-2018

9

**Reference** [2770/AMI/ANAFOR/DG/DRP/SFB/BFB/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° \_\_\_\_2770\_\_\_\_/AAMI/ANAFOR/DG/DRP/SFB/BFB/2018 DU \_\_\_\_03 AOUT 2018\_\_\_\_ POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT A L'AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER (ANAFOR) POUR L'ELABORATION DU PLAN D'AMENAGEMENT DE LA RESERVE FORESTIERE DE BAZZAMA

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 20-08-2018

10

**Reference** [2769/AMI/ANAFOR/DG/DRP/SFB/BFB/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° \_\_\_\_2769\_\_\_\_/AAMI/ANAFOR/DG/DRP/SFB/BFB/2018 DU \_\_\_\_03 AOUT 2018\_\_\_\_ POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT A L'AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER (ANAFOR) POUR LA REVISION DU PLAN D'AMENAGEMENT DE L'UNITE FORESTIERE D'AMENAGEMENT 08 008

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 20-08-2018

11

**Reference** [2771/AAMI/ANAFOR/DG/DRP/SFB/BFB/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° \_\_\_\_2771\_\_\_\_/AAMI/ANAFOR/DG/DRP/SFB/BFB/2018 DU \_\_\_\_03 AOUT 2018\_\_\_\_ POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT A L'AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER (ANAFOR) POUR LA REVISION DU PLAN D'AMENAGEMENT DE LA RESERVE FORESTIERE DE SO'O LALA

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 20-08-2018

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

**12**

**Reference** [0008/CW/DG/2018 du 26/07/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N° 0008/CW/DG/2018 DU 26/07/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0005/AONO/CAMWATER/CIPM/2018 DU 12/06/2018 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR LA FACTURATION A LA CAMWATER

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**13**

**Reference** [N°1097/CRP/MINTP/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N°1097/CRP/MINTP/2018RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 45/AONR/MINTP/CMPM/2018 DU 02/07/2018 POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PERSONNELS DU MINTP SUR LA VÉGÉTALISATION (TRAVAUX DE GÉNIE VÉGÉTAL AUX ABORDS DES RÉSEAUX ROUTIERS : DE LA CONCEPTION À LA RÉDACTION DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES). FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINTP, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS, LIGNE : 36 32 00 18 61 87

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**14**

**Reference** [D13-178/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°D13-178/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 26 JUILLET 2018 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINSANTE/CMPM/2018 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES SITES POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) HOPITAUX MODERNES A YAOUNDE ET A MFOU.FINANCEMENT : BIP 2018

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

**15**

**Reference** [010/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°010/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AAONO/C-AKGA/CIPM/2018DU 24 /04 /2018, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE A NKOZE PAR MENGUEME-SSI DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

**16**

**Reference** [007/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°007/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AAONO/C-AKGA/CIPM/2018DU 24 /04 /2018, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE AU QUARTIER SCIERIE DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**17**

Reference [64/AD/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 31/07/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF 2 N°64/AD/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 31/07/2018 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 39/AONR/MINTP/CMPM/2018 DU 20/06/2018 POUR L'ÉVALUATION DE LA CONTRIBUTION DU SECTEUR DU BTP À LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE L'IMPACT DES ACCORDS DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE SUR LES PRIX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINTP – EXERCICE 2018, LIGNE : 36 470 03 33 00115 2029

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**18**

Reference [N°7292/LIS/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO](#) [Lire](#)

Titre/objet N°7292/LIS/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**19**

Reference [000020/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI](#) [Lire](#)

Titre/objet 000020/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 30 JUIL 2018 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°0157/AONO/CCAA/CIPM/2018 DU 22 JUIN 2018 RELATIF AU RECRUTEMENT DES CABINETS POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES PRESTATIONS À LA CCAA (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

**20**

Reference [002/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°002/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2018 DU 1ER MARS 2018, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS (CSI) À MEKOMO (LOT 1), LOUM-VILLAGE (LOT 2) ET NDOUNDOU (LOT 3) DANS LA COMMUNE DE D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

**21**

Reference [N° 61/AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 31/07/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 61/AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 31/07/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE : CARREFOUR BANTOUM II-NEMMA-NIGERIA ; CARREFOUR MANTOUM I-MANTOUM II ET INTER RN4 (KINDING NDE) - BANTOUM-YAKA (23KM) DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS, IMPUTATION : 52 36 467 03 33 00 20 2250

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 27-08-2018

**22**

Reference [040/C/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°040/C/PR/MINAMP/DR-OU/SMAS/2018 DU 24 JUILLET 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/PR/MINMAP/SG/DR.OU/SMI/CRPM'AI/2018 DU 20 JUIN 2018 POUR LES TRAVAUX D'ADDUCTION EN EAU POTABLE DE BALE, GROUPEMENT SAN20, ARRONDISSEMENT DE SANTCHOU, DEPARTEMENT DE LA MENOÛA, REGION., (EN PROCEDURE D'URGENCE).

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>23</b>	<b>Reference</b> <a href="#">D13-179/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°D13-179/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 26/07/2018 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/MINSANTE/CMPM/2018 RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE SUIVI DU PROJET DE FIDELISATION DES PERSONNELS DE SANTE DANS LES ZONES DIFFICILES D'ACCES.FINANCEMENT : BIP 2018 <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>24</b>	<b>Reference</b> <a href="#">00011/CW/DG/2018 du 26/07/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°00011/CW/DG/2018 DU 26/07/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 27/06/2018 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES A LA CAMWATER, LOT 2 <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>25</b>	<b>Reference</b> <a href="#">00010/CW/DG/2018 du 26/07/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°00010/CW/DG/2018 DU 26/07/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 27/06/2018 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES A LA CAMWATER, LOT 1 <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>26</b>	<b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF 1 N°66/AD/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF 1 N°66/AD/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 02/08/2018RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 45/AONR/MINTP/CMPM/2018 DU 02/08/2018 POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PERSONNELS DU MINTP SUR LA VÉGÉTALISATION (TRAVAUX DE GÉNIE VÉGÉTAL AUX ABORDS DES RÉSEAUX ROUTIERS : DE LA CONCEPTION À LA RÉDACTION DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES). FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINTP, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS, LIGNE : 36 32 00 18 61 87. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>27</b>	<b>Reference</b> <a href="#">1089/CRP/MINTP/2018 DU 31 JUILLET 2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N°1089/CRP/MINTP/2018 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 39/AONR/MINTP/CMPM/2018 DU 20/06/2018 POUR L'ÉVALUATION DE LA CONTRIBUTION DU SECTEUR DU BTP À LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE L'IMPACT DES ACCORDS DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE SUR LES PRIX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS DU MINTP – EXERCICE 2018, LIGNE : 36 470 03 33 00115 2029 <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>28</b>	<b>Reference</b> <a href="#">00012/CW/DG/2018 du 26/07/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°00012/CW/DG/2018 DU 26/07/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 12/06/2018 POUR LA FOURNITURE DES IMPRIMÉS COMMERCIAUX A LA CAMWATER <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**29**

Reference [011/C/C-BGOU/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE DE L'APPEL D'OFFRE N°03BIS BIS/AONO/C-BGOU/CIPMTBEC/2018 DU 08/05/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE TAMDJO DANS LA COMMUNE DE BANGOU

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

**30**

Reference [006/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°006/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-AKGA/CIPM/2018 DU 24 AVRIL 2018, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS DES CARREFOURS ET PLACES DE LA VILLE D'AKONOLINGA.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

**31**

Reference [048/C/MINDCAF/SG/DAG/SDBMM/SMP/2018 DU 02/08/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°000048/C/MINDCAF/SG/DAG/SDBMM/SMP/2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000019/AONR/MINDCAF/CMPM/2018 DU 07 JUIN 2018 POUR L'AUDIT EN VUE DE LA REHABILITATION DES IMMEUBLES MINISTERIELS VETUSTES

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**32**

Reference [N° 005/18 MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP DU 02 AOÛT 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 005/18 MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP DU 02 AOÛT 2018PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N° 01/DDP/MINEDUB/SG/DPP/PASZEP/ CSPM/2017 DU 05 JUIN 2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DES ETUDES DE BASE ET DU SUIVI EVALUATION DU PROJET D'APPUI A LA SCOLARISATION DANS LES ZONES D'EDUCATION PRIORITAIRES (PASZEP).FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (ACCORD DE PRÊT N° 02 CM-073/074 DU 26 JUIN 2014).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**33**

Reference [001/ADM/C1PM/FR/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE EN PROCÉDURE D'URGENCE.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

**34**

Reference [N° 00030/C/MINEPIA/SG/DAG/2018 DU 01 AOUT 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 00030/C/MINEPIA/SG/DAG/2018 DU 01 AOUT 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE A LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00005 /DC/MINEPIA/CMPM/2018 DU 08 JUIN 2018 EN VUE DE L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**35**

**Reference** [029/C/PR/MINMAP/DR-OU/ SMAS/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 039/C/PR/MINAMP/DR-OU/SMAS/2018 DU 24 JUILLET 2018 DOSSIER DE CONSULTATION N° 029/DC/MINMAP/DR-OU/SMAS/CRPM-SPI/2018 DU 28 JUIN 2018 SUIVANT LETTRE N°001754/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 16/03/2018 DE MONSIEUR LE MINISTRE DÉLÉGUÉ À A PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE CHARGÉ DES MARCHÉS PUBLICS AUTORISANT POUR LES MARCHÉS PLURIANNUELS, LA PASSATION DES MARCHÉS DE GRÉ À GRÉ POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX : MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT D'UN BATIMENT R+1 A USAGE DE BUREAUX POUR LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRAVAUX PUBLICS DES BAMBOUTOS (PHASE II).

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**36**

**Reference** [000020/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI](#) [Lire](#)

**Titre/objet** 000020/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 30 JUIL 2018 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°0157/AONO/CCAA/CIPM/2018 DU 22 JUIN 2018 RELATIF AU RECRUTEMENT DES CABINETS POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES PRESTATIONS À LA CCAA (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

**37**

**Reference** [D13-178/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°D13-178/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 26 JUILLET 2018 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINSANTE/CMPM/2018 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES SITES POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) HOPITAUX MODERNES A YAOUNDE ET A MFOU.FINANCEMENT : BIP 2018

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

**38**

**Reference** [00012/CW/DG/2018 du 26/07/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°00012/CW/DG/2018 DU 26/07/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 12/06/2018 POUR LA FOURNITURE DES IMPRIMES COMMERCIAUX A LA CAMWATER

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

**39**

**Reference** [0008/CW/DG/2018 du 26/07/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N° 0008/CW/DG/2018 DU 26/07/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0005/AONO/CAMWATER/CIPM/2018 DU 12/06/2018 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR LA FACTURATION A LA CAMWATER

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

**40**

**Reference** [00010/CW/DG/2018 du 26/07/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°00010/CW/DG/2018 DU 26/07/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 27/06/2018 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES A LA CAMWATER, LOT 1

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>41</b>	<b>Reference</b> <a href="#">040/C/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°040/C/PR/MINAMP/DR-OU/SMAS/2018 DU 24 JUILLET 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/PR/MINMAP/SG/DR.OU/SMI/CRPM/Al/2018 DU 20 JUIN 2018 POUR LES TRAVAUX D'ADDUCTION EN EAU POTABLE DE BALE, GROUPEMENT SAN20, ARRONDISSEMENT DE SANTCHOU, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION., (EN PROCEDURE D'URGENCE). <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>42</b>	<b>Reference</b> <a href="#">00011/CW/DG/2018 du 26/07/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°00011/CW/DG/2018 DU 26/07/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 27/06/2018 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES A LA CAMWATER, LOT 2 <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>43</b>	<b>Reference</b> <a href="#">007/DM/CAB III/SG/STD/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°007/DIVI/CAB LLL/SG/STD/2018PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AOWO/CIPM/CABAFIII/2018 DU 08/06/ 2018POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AL'ECOLE PUBLIQUE DJUNANG B DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III EN PROCEDURE D'URGENCE <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>44</b>	<b>Reference</b> <a href="#">008/DM/CAB III/SG/STD/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°008/DM/CAB LLL/SG/STD/2018PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05IAONO/C\PM/CABAFIII/2018 DU 08/06/ 2018POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DE 2,5X2,5 (LONGUEUR 5M) A DJUKANG SUR LA RIVIERE LAFIE , D'UN DALOT DE 2X2,5 (LONGUEUR 5M) SUR LA RIVIERE RELIANT LES QUARTIERS DJUKOU ET NDEUNDEU ET D'UN DALOT DE 2X2 (LONGUEUR 5M) SUR LA RIVIAIRE RELIANT LES QUARTIERS LATSIT ET DJUTSA Y/C SA VOIE D'ACCES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3 EN PROCEDURE D'URGENCE <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>45</b>	<b>Reference</b> <a href="#">097/D/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CE4/nbj/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°097/D/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CE4/NBJ/2018 DU 19 JUILLET 2018 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°186/AOIO/MINMAP/CCPM-SPI/2017 DU 27/12/2017 POUR LA PRECOLLECTE, LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES, PLACES PUBLIQUES ET MARCHES DE LA VILLE DE YAOUNDE. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**46**

Reference [DECISION N°071/CW/DG/DSCM/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°071/CW/DG/DSCM/CIPM/2018 DU 26/07/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 12/06/2018 POUR LA FOURNITURE DES IMPRIMES COMMERCIAUX A LA CAMWATER

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**47**

Reference [DECISION N°072/CW/DG/DSCM/CIPM/](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°072/CW/DG/DSCM/CIPM/2018 DU 26/07/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0005/AONO/CAMWATER/CIPM/2018 DU 12/06/2018 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR LA FACTURATION A LA CAMWATER

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**48**

Reference [040/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DESISION N°040/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 DU 31 JUILLET 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 024/AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/SMI/CRPM-AI/2018 DU 20 JUIN 2018 POUR LESTRAVAUX D'ADDUCTION EN EAU POTABLE DE BALE, GROUPEMENT SANZO, ARRONDISSEMENT DE SANTCHOU, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION. (EN PROCEDURE D'URGENCE).

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

**49**

Reference [011/D/C-BANGOU/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISIONN° 011[D/C-BANGOU/2018 DU 31/07/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE N°03BIS BLS/AONO/C-BGOU/CIPM-TBEC/2018 DU 08/05/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE TAMDJOU DANS LA COMMUNE DE BANGOU.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

**50**

Reference [1557/D/MINDCAF/SG/DAG/SDBMM/SMP/2018 DU 02/08/018](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°001557/D/MINDCAF/SG/DAG/SDBMM/SMP/2018 DU 02 AOÛT 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000019/AONR/MINDCAF/CMPM/2018 DU 07 JUIN 2018 POUR L'AUDIT EN VUE DE LA REHABILITATION DES IMMEUBLES MINISTERIELS VETUSTES

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**51**

Reference [N°001/18 /D/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP DU 02 AOUT 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°001/18 /D/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP DU 02 AOUT 2018PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N° 01/DDP/MINEDUB/SG/DPP/PASZEP/ CSPM/2017 DU 05 JUIN 2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DES ETUDES DE BASE ET DU SUIVI EVALUATION DU PROJET D'APPUI A LA SCOLARISATION DANS LES ZONES D'EDUCATION PRIORITAIRES (PASZEP). FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT, ACCORD DE PRÊT N° 02 CM-073/074 DU 26 JUIN 2014.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>52</b>	<b>Reference</b> <a href="#">DECISION N°070/CW/DG/DSCM/CIPM/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°070/CW/DG/DSCM/CIPM/2018 DU 26/07/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 27/06/2018 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES A LA CAMWATER, LOT 1 <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>53</b>	<b>Reference</b> <a href="#">DECISION N°069/CW/DG/DSCM/CIPM/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N° 069/CW/DG/DSCM/CIPM/2018 DU 26/07/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 27/06/2018 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES A LA CAMWATER, LOT 2 <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>54</b>	<b>Reference</b> <a href="#">067/D/EDC/DG/DEP/SPM/SDEIP</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE DE MARCHÉ RELATIVE À LA FOURNITURE L'INSTALLATION DE GÉNÉRATEURS PHOTOVOLTAÏQUES AUTONOMES DE 1,5 KWC ET 13KVVH DE CAPACITÉ DE STOCKAGE DANS LES POSTES DE CONTRÔLE FORESTIER DE' EENG DENG, BIOMBÉ ET LOM II <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>55</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°00527/D/MINEPIA/SG/DAG/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°00527/D/MINEPIA/SG/DAG/2018 DU 01 AOUT 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE A LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00005 /DC/MINEPIA/CMPM/2018 DU 08 JUIN 2018 EN VUE DE L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>56</b>	<b>Reference</b> <a href="#">039/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMAS/CRPM-SPI 2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N° 039/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMAS/CRPM-SPI 2018 DOSSIER DE CONSULTATION N° 029/DC/MINMAP/DR-OU/SMAS/CRPM-SPI/2018 DU 28 JUIN 2018 SUIVANT LETTRE N°001754/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 16/03/2018 DE MONSIEUR LE MINISTRE DÉLÉGUÉ À A PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE CHARGÉ DES MARCHÉS PUBLICS AUTORISANT POUR LES MARCHÉS PLURIANNUELS, LA PASSATION DES MARCHÉS DE GRÉ À GRÉ POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX : MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT D'UN BATIMENT R+1 A USAGE DE BUREAUX POUR LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRAVAUX PUBLICS DES BAMBOUTOS (PHASE II). <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>57</b>	<b>Reference</b> <a href="#">006/DM/CAB III/SG/STD/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°006/DM/CAB III/SG/STD/2018 PORTANT INFRUCTUEUSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CIPM/CABAFIII/2018 DU 08/06/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DJUKANG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM II EN PROCEDURE D'URGENCE <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>58</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">01/A/MINMAP/DR-OU/ SMAS/ CRPM-SPI/2018</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> ADDITIF N°01/A/MINMAP/DR-OU/ SMAS/ CRPM-SPI/2018 DU 01 AOUT 2018 N°025/AONO/DRMINMAP-OU/SMAS/CRPM-SPI/2018 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT, DE LA CLOTURE ET DE LA GUERITE DEVANT ABRITER LE MUSEE D'ART DE LA VILLE DE BANGANGTE (EN PROCEDURE D'URGENCE) LE GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'OUEST, MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ ET AUTORITÉ CONTRACTANTE APPORTE LES MODIFICATIONS SUIVANTES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT CI-DESSUS CITÉ :</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>59</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF N°06/A/AONO/CIPM/CAD1ER/2018</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> ADDITIF N°06/A/AONO/CIPM/CAD1ER/2018 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/CIPM/CAD1ER/2018 DU 29/06/2018 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES EN TERRE DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALAADMINISTRATION BENEFICIAIRE: CAD 1ER FINANCEMENT BUDGET CAD 1 EXERCICE - 2018 IMPUTATION T2.222.100 LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER INFORME LES SOUMISSIONNAIRES POUR L'APPEL D'OFFRES SUS-INDIQUÉ DES MODIFICATIONS CI-APRÈS :</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>60</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">004/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/SM/2018</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> ADDITIF N°004/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/SM/2018LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECAO PUBLIE UN ADDITIF DANS LE RÉGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES DU DAO N°003/AONO/CIPM/SODECAO/2018 RELATIF À LA FOURNITURE EN PROCEDURE D'URGENCE DE TROIS CENT QUARANTE-SIX MILLE TROIS CENTS (346.300) LITRES DE PRODUITS PÉTROLIERS EN VRAC.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>61</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF N°04/A/AONO/CIPM/CAD1ER/2018</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> ADDITIF N°04/A/AONO/CIPM/CAD1ER/2018 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CIPM/ CAD1ER/2018 DU 29/06/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE D'APPLICATION PETIT JOSS A BONANJO</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>62</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF N°05/A/AONO/CIPM/CAD1ER/2018</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> ADDITIF N°06/A/AONO/CIPM/CAD1ER/2018 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CIPM/CAD1ER/2018 DU 29/06/2018 POUR LA FOURNITURE DE DEUX VEHICULES UTILITAIRES NEUFS DE TYPE BERLINE A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA TER INFORME LES SOUMISSIONNAIRES POUR L'APPEL D'OFFRES SUS-INDIQUÉ DES MODIFICATIONS CI-APRÈS :</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>63</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/A/C/MGA/MO/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°01/A/C-MGA/MO/2018 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/MO/C-MGA/2018 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NDONGUE, COMMUNE DE MEIGANGA DEPARTEMENT DU MBÈRE, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT: DOTATION GENERALE DE LA DECENTRALISATION EXERCICE 2017
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>64</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/C7CAB III/SG/STI/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°005/C/CAB III/SG/STD/2018 PORTANT INFRUCTUEUSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CIPM/CABAFIII/2018 DU 08/06/ 2018
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

**ADDITIF N°003/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/SM/2018 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO) PUBLIE UN ADDITIF DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/CIPM/SODECAO/2018 RELATIF À LA FOURNITURE EN PROCÉDURE D'URGENCE DE TROIS MILLIONS TROIS CENT CINQUANTE MILLE (3.350.000) SACHETS PLASTIQUES NOIRS PERFORÉS, CONCERNANT LES CRITÈRES ESSENTIELS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

## 1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

### Critères éliminatoires

absence de caution de soumission ;  
 non-respect de plus de deux (02) critères essentiels ;  
 non-conformité du modèle de soumission ;  
 présence de l'information financière dans l'offre technique ;  
 absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif non régularisée après le délai réglementaire ;  
 fausse déclaration, substitution ou falsification d'une pièce administrative.

### **Critères essentiels :**

- chiffre d'affaires ? 50 millions de Francs CFA	Oui ? Non ?
- accès à la ligne de crédit ou autres ressources financières	Oui ? Non ?
- délai de livraison inférieur ou égal à 10 jours	Oui ? Non ?
- disponibilité des matières et des équipements essentiels	Oui ? Non ?
- description des services après-vente	Oui ? Non ?
- références du fournisseur ? 02 marchés similaires assortis des P.V de réception	Oui ? Non ?
- présentation d'un échantillon de 50 sachets pour le test de durabilité	Oui ? Non ?
- disponibilité de stock	Oui ? Non ?
- conformité à la description technique	Oui ? Non ?
- sachets plastiques noirs perforés non biodégradables d'épaisseur au moins égal 60µ	Oui ? Non ?

## 1 Critères d'évaluation

Lire plutot

### Main criteria

1. Turnover of ? 50 million CFAF	Yes/No
1. Access to a credit line or other financial resources	Yes/No
1. Delivery deadline less than or equal 10 days 2. Availability of main material and equipment	Yes/No
1. Description of after-sales services	Yes/No
1. References of the supplier ? 2 similar contracts including the reception reports	Yes/No
1. Presentation of a sample of 50 plastic bags for sustainable testing	Yes/No
1. Availability of Stock	Yes/No
1. Conformity with the technical description	Yes/No
1. Non biodegradable small perforated black plastic bags of thickness ? 60	Yes/No

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 3 Aout 2018

Le Par Ordre le DIRECTEUR GENERAL

**ASSAM MVONDO JEAN CLAUDE**

# MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°62/AONO/MINTP/CMPM-TI /2018 DU 31/07/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL DE LA ROUTE « FACE INSTITUT PETOU (INTER RN10) – VERS ANCIENNE LEPROSERIE» AU QUARTIER NKOABANG, ARRONDISSEMENT DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA DANS LA REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2018 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 52 36 467 03 33 00 05 2250 LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
 52 36 467 03 33 00 05 2250

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget du MINTP de l'exercice budgétaire 2018 et suivants, le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de bitumage en enduit superficiel de la route « face Institut Petou (Inter RN10) – vers ancienne léproserie» au quartier Nkoabang, Arrondissement de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba dans la Région du Centre.

## 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Remblai ;
- Déblai ;
- Couche de roulement ;
- Mise en forme de la plateforme ;
- Enduit superficiel bicouches
- Construction des ouvrages hydrauliques transversaux ;
- Construction de fossés maçonnés ;
- Maçonnerie de moellons ;
- Etc.

## 3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel est de **quatre-vingt-un millions quatre cent treize mille deux cent soixante-quatorze (81 413 274) Francs CFA TTC.**

## 4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un (01) lot unique comme suit :

Région	Département	Tronçons	Linéaire estimé (km)	Coût prévisionnel (TTC)	Délai (mois)	Type d'intervention
CENTRE	MEFOU ET AFAMBA	FACE INSTITUT PETOU (Inter RN10) – VERS ANCIENNE LEPROSERIE AU QUARTIER NKOABANG	0,350	81 413 274	03	Bitumage en enduit superficiel

Région	Département	Tronçons	Linéaire estimé (km)	Coût prévisionnel (TTC)	Délai (mois)	Type d'intervention
<b>TOTAL</b>			<b>0,350</b>	<b>81 413 274</b>		

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises ou groupements d'Entreprises.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, Exercices 2018 et suivants.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Sous-Direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres, situé au rez-de-chaussée des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sis au quartier de la Gare.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Sous-Direction des Marchés Publics (Service des Appels d'Offres, situé au rez-de-chaussée des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sis au quartier de la Gare) moyennant le versement d'une somme non remboursable de **soixante quinze mille (75 000) francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

### Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (Volume 1)
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2)
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identiques.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées. Sous-Direction des Marchés Publics (Service des Appels d'Offres, situé au rez-de-chaussée de l'immeuble KEANO, abritant ce Service Spécial de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sis au quartier Mvog-Ada), au plus tard **le 28/08/2018 à 13 heures**.

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°62/AONO/MINTP/CMPM-TI /2018 DU 31/07/2018 EN PROCEDURE SUPPLEMENTAIRE DE LA ROUTE « FACE INSTITUT PETOU (INTER RN10) – VERS ANCIENNE LEPROSERIE» AU QUARTIER DE MVOG-ADA ET AFAMBA DANS LA REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2018. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévu pour l'exécution intégrale de ces travaux est fixé à **trois (03) mois** calendaires. Ce délai maximum d'exécution des travaux comprend les périodes des pluies et toutes les intempéries et sujétions diverses, et

### Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par le Maître d'Ouvrage, le marché sera conclu

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission), établi en premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est de **un million trois cent mille**. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires. Au cas où le marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financeront. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** à la date initiale de remise des offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 28/08/2018 dès 14 heures** précises dans la salle de réunion de la Commission Ministérielle des Travaux Publics, siégeant à la salle de réunion de ladite commission au Ministère des Travaux Publics. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- **1er étape** : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- **2eme étape** : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- **3éme étape** : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment habilitée avec son dossier

## 14. Critères d'évaluation

### 1- Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées dans le DAO  
b) Dossier Technique incomplet pour absence de l'une des pièces suivantes :

- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- Un Conducteur des Travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
- Une note d'organisation et méthodologie ;

- c) La non possession en propre ou en location du matériel minimum ci-après :

- Une pelle chargeuse
- Une niveleuse
- Un camion-citerne à eau de capacité minimale de 8000 l
- Un compacteur manuel ou plaque vibrante

- d) Dossier financier incomplet pour absence de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission timbrée et signée ;
- Le bordereau des prix (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages ;
- Le devis Quantitatif et Estimatif signé ;
- Les sous – détail des prix unitaire quantifié paraphé à toutes les pages.

- e) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

- f) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- g) N'avoir pas obtenu au moins un total de 25 critères sur l'ensemble des 35 critères essentiels.

### 2- Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 36 critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement sur 14 critères ;  
b) Le matériel à mobiliser sur 20 critères ;  
c) Les Références sur 1 critère.

**NB** : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et administratives.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Routes Rurales ou des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certain service du Ministère des Travaux Publics, d'accès en pavés, sis au quartier MVOG-ADA).

# MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/MINSANTE/CMPM/2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔPITAL DE DISTRICT D'EBOWA (PHASE 1) FINANCEMENT : BIP MINSANTE- EXERCICE 2018.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
52 40 531 07 541910 2221 652

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le présent Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence a pour objet les travaux de construction de l'Hôpital de District d'EBOWA, au titre de l'exercice budgétaire 2018.

Le site devant abriter est situé dans l'Arrondissement d'Ebolowa 2<sup>ème</sup>, au quartier MVAM ESSAKOE à proximité du CETIC et de la FASA d'EBOWA.

## 2. Consistance des prestations

La consistance des travaux objets du présent Appel d'Offres comprennent :

- Installation de chantier
- Gros œuvre
- Charpente-Couverture et Faux plafonds
- Revêtements scelles
- Menuiseries – Aluminium - Bois & Métalliques
- Peinture - Vitrierie
- Electricité
- Fluides (plomberie - sanitaire)
- V.R.D.

## 3. Cout Prévisionnel

L'enveloppe prévisionnel pour la réalisation des travaux est de 405 000 000 (Quatre cent cinq millions F cfa) répartie ainsi qu'il suit par exercice budgétaire

	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020	TOTAL
Coût des prestations	90 000 000	200 000 000	105 000 000	405 000 000
Délais d'exécutions	Quatre (04) mois	Douze (12) mois	Huit (08) mois	24 mois

## 4. Allotissement

Les travaux à effectuer seront réalisés en un (01) lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, aux entreprises aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine du BTP.

## 6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2018 et suivants sur la ligne budgétaire : 52 40 531 07 541910 2221 65.

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), sise à l'immeuble de la DEP situé à proximité du siège de la Croix Rouge camerounaise à Yaoundé, Tél : 22.22.10.21.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), sis à l'adresse indiquée ci-dessus, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 180.000FCFA (Cent quatre-vingt mille francs), payable au Trésor Public.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE, sise à l'adresse susmentionnée à l'article 4, au plus tard le 28-08- 2018 à 13 heures, heure locale, soit par poste en recommandé avec accusé de réception, soit déposée contre récépissé et devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/MINSANTE/CMPM/2018 du 27 Juillet 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE*

*Pour les travaux de construction de l'Hôpital de District d'EBOLOWA (Phase 1)*

*« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 10. Delai de Livraison

Les délais d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage sont de vingt-quatre (24), découpée en tranche annuelles suivantes

	<b>Exercice 2018</b>	<b>Exercice 2019</b>	<b>Exercice 2020</b>	<b>TOTAL</b>
Délais d'exécutions	<b>Quatre (04) mois</b>	<b>Douze (12) mois</b>	<b>Huit (08) mois</b>	<b>24 mois</b>

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le montant de cette caution est de 8 100 000 (huit millions cent mille) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non conforme conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 28-08- 2018 à 14 heures par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINSANTE, sise à proximité du siège de la Croix Rouge camerounaise.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire dûment représenter par une personne de leur choix et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

1. Les critères éliminatoires :

- a) Dossier administratif incomplet ou pièces administratives non-conformes après épuisement du délai réglementaire de 48heures ;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- e) Absence du ou d'un sous-détail des prix
- f) Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois dernières années d'une part et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défailante établie par le MINMAP d'autre part ;
- g) Note technique inférieure à 26 oui/38.

2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) Le Chiffre d'Affaires (CA) ;
- b) Références de l'entreprise ;
- c) Rapport de visite de site signé sur l'honneur.
- d) Attestation garantissant le préfinancement des prestations sur fonds propre à hauteur de 100 millions, délivrée par une institution financière de premier ordre ;
- e) Matériel de chantier à mobiliser ;
- f) Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- g) Proposition technique ;
- h) Présentation de l'offre.

Seules les soumissions qui auront obtenus 25 OUI sur 34 seront admises à l'analyse financière.

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), sise à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge camerounaise à Yaoundé, Tél. : 22.22.10.21, dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 27 Juillet 2018

Le MINISTRE

**MAMA FOUDA André**

# MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°63/AONR/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 31/07/2018 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DANS LES DÉPARTEMENTS DE LA LEKIE ET DU NKAM, RESPECTIVEMENT DANS LES RÉGIONS DU CENTRE ET DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP- MINTP (EXERCICES 2018 ET SUIVANTS) IMPUTATION : 52 36 467 03 44 11 110 2250 ET 52 36 467 03 33 00 05 2250**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BIP- MINTP (EXERCICES 2018 ET SUIVANTS)  
**IMPUTATION**  
 52 36 467 03 44 11 110 2250

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet le contrôle technique et la surveillance des travaux de bitumage en enduit superficiel de certains tronçons de route dans les Départements de la Lékié et du Nkam, respectivement dans les Régions du Centre et du Littoral.

## 2. Consistance des prestations

Ces prestations qui portent sur le contrôle technique et la surveillance des travaux de bitumage en enduit superficiel de certains tronçons de route dans les Départements de la Lékié et du Nkam, Régions du Centre et du Littoral consisteront:

- Surveiller l'exécution des travaux ;
- Assurer le contrôle technique et géotechnique de la mise en œuvre des travaux
- Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement;
- Veiller à l'établissement des plans de récolement.

Par ailleurs, cette consistance des prestations est beaucoup plus exhaustive dans les termes de référence.

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de : Cent cinquante millions (150 000 000) de francs CFA Toutes Taxes Comprises.

## 4. Allotissement

L'Appel d'Offres porte sur deux (02) lots tel que présentés ci-après :

Régions	Départements	Tronçons	Linéaire (km)	Montant TTC prévisionnel	Délai (mois)	Type d'intervention
CENTRE	LEKIE	CARREFOUR OBACK- CARREFOUR ZOA MBASSI- CARREFOUR LEBOUDI II	13 ,6	100 000 000	13	Contrôle technique et surveillance des travaux
LITTORAL	NKAM	MANGAMBA - BONJO	10,95	50 000 000	07	

## 5. Participation et origine



La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux BET ou groupement de BET de droit camerounais sélectionnées issue de la liste de la composante 1 du résultat de l'Avis à Sollicitation de Manifestation d'Intérêt N°027/AMI/MINTP/2018 du 19 avril 2018 se présentant ainsi qu'il suit :

N°	BET OU GROUPEMENT DE BET	BP	TEL
1	LE COMPETING	6718 DOUALA	222 21 59 88 / 699 50 11 77
2	SETEC INGENIERIE	10083 YAOUNDE	222 23 05 82/ 699 98 29 04
3	ECTA BTP	785 YAOUNDE	222 22 04 65/ 222 22 00 87
4	DIDON CONSEIL SARL	30011 YAOUNDE	222 20 69 09
5	GROUPEMENT NEK CAMEROUN / BEM	25 129 YAOUNDE	699 78 79 73 / 243 73 36 27
6	CADEK	3814 DOUALA	333 43 89 71
7	GROUPEMENT PYRAMIDES INTER/ MATURIS	13 548 YAOUNDE 11 681 YAOUNDE	222 23 63 72

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Publics, Exercices 2018 et suivants. Le coût prévisionnel des prestations est de : Cent cinquante millions (150 000 000) de francs CFA Toutes Taxes Comprises.

Régions	Départements	Tronçons	Montant TTC prévisionnel	Financement	Imputation
CENTRE	LEKIE	CARREFOUR OBACK- CARREFOUR ZOA MBASSI-CARREFOUR LEBOUDI II	100 000 000	BIP 2018 et suivants	36 467 03 44 11 110 2250
LITTORAL	NKAM	MANGAMBA –  BONJO	50 000 000	BIP 2018 et suivants	36 467 03 33 00 05 2250

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des services du Maître d'Ouvrage, Sous-Direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres, au rez de chaussé de l'immeuble KEANO, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logé la Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts (voie d'accès en pavés, sis au quartier MVOG-ADA).

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Sous-Direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres, au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logé la Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts (voie d'accès en pavés, sise au quartier MVOG-ADA), sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Cent mille (100 000) Francs CFA.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant du bureau d'Etude Technique désireuse de participer à l'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra être déposée dans les services du Maître d'Ouvrage, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres, au rez de chaussée de l'immeuble KEANO ,abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logé la Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts(voie d'accès en pavés, sise au quartier MVOG-ADA), au plus tard ,le 27/08/18 à 13 heures et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°63 /AONR/MINTP/CMPM-TI/2018 du 31/07/20182018

en procédure d'urgence pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de bitumage en enduit superficiel de certains tronçons de route dans les Départements de la Lékié et du Nkam, respectivement dans les Régions du Centre et du Littoral.

Financement : BIP- MINTP (Exercices 2018 et suivants)

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

NB :L'enveloppe C contenant une copie supplémentaire de l'offre financière , rédigée en français et en anglais devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°63 /AONR/MINTP/CMPM-TI/2018 du 31/07/2018

en procédure d'urgence pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de bitumage en enduit superficiel de certains tronçons de route dans les Départements de la Lékié et du Nkam, respectivement dans les Régions du Centre et du Littoral.

Financement : BIP- MINTP (Exercices 2018 et suivants)

OFFRE TEMOIN A TRANSMETTRE A L'ARMP POUR CONSERVATION ».

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

## 10. Delai de Livraison

La durée d'exécution des prestations est de treize (13) mois pour le lot 1 et sept (07) mois pour le lot 2, la mobilisation étant fonction de la durée effective des travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date initiale de remise des offres et établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le ministre en charge des finances et d'un montant égal à :

LOT 1	LOT 2
Un million cinq cent mille Francs CFA (1 500 000)	Trois cent cinquante mille de Francs CFA (350 000)

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des dossiers administratif, technique et financière ne contenant pas l'offre témoin scellée seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, qu'un délai supplémentaire d'au moins 48 heures soit accordé à ces derniers pour, soit fournir des informations complémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

- L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le 27/08/2018 à 14 heures par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures auprès du Ministère des travaux Publics, siégeant à la salle de réunion de ladite commission sis à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

- A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.

## 14. Critères d'évaluation

### \*. Critères éliminatoires

#### Dossier administratif :

- a) Absence de la caution de soumission;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique,

#### Offre technique:

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;
- b) Absence de la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
- c) Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;
- d) Absence d'un Chef de mission remplissant les conditions de qualification et d'expérience spécifiques demandées dans le RPAO ;
- e) Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) d'au moins 50 000 000 (cinquante millions) de FCFA pour le lot 1 et 25 000 000 (vingt cinq millions) de FCFA pour le lot 2, délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances ;
- f) Absence d'un contrat de sous – traitance avec un laboratoire géotechnique agréé dûment complété suivant le modèle de la pièce 9.8 (pour ceux qui n'en dispose pas en leur sein) ou une copie de l'agrément (pour ceux qui en dispose en leur sein);
- g) Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération de la fonction publique;
- h) N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 70/100.

#### Offre financière :

- a) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes : lettre de soumission, bordereau des prix unitaires (BPU), détail quantitatif et estimatif (DQE) et sous-détails des prix ;
- b) Omission dans l'offre financière (BPU, DQE et Sous-détail des prix) d'un prix unitaire quantifié.

### \*. Critères essentiels

#### Les offres techniques

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

- a) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur 40 points;
- b) Moyens techniques et matériels à mettre en place par lot postulé sur 40 points;
- c) Références du BET sur 18 points ;
- d) Attestation et rapport documenté de la visite de site sur 02 points.

#### Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées, en fonction des critères ci-après :

NM=  $MMd \times 100 / MS$

NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd= Montant évalué de l'offre la moins-disante;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$$N = [(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})] / 100$$

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note finale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-Direction des Marchés Publics / Service des Appels d'Offres, situé au Rez de Chaussée de l'Immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sis au quartier Mvog-Ada).

YAOUNDE le 31 Juillet 2018

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# UNIVERSITÉ DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°1029/AONO/CIPM-UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/BEN/2018DU 02/08/2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE,  
POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE DEUX GROUPES ÉLECTROGÈNES INSONORISÉS DE  
PUISSANCE 330 KVA CHACUN, AVEC LOCAL, AU CAMPUS DE LOGBESSOU DE L'UNIVERSITÉ DE  
DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA- EXERCICES 2018 ET SUIVANTS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
FS461 390001 222 817

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le souci d'offrir aux enseignants, étudiants et personnel administratif de l'Université de Douala des conditions idoines de travail même en cas de coupure de courant électrique, le Recteur de l'Université de Douala lance en procédure d'urgence, un appel d'offres national ouvert pour la fourniture, l'installation et la mise en service de deux groupes électrogènes insonorisés de puissance 330 KVA chacun avec inverseur automatique, au campus de Logbessou de l'Université de Douala, devant servir de sources d'énergies de secours à la Faculté de Médecine et des Sciences Pharmaceutiques (FMSP) et à la Faculté de Génie Industriel.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent appel d'offres comprennent :

- la construction d'un local devant contenir les deux groupes électrogènes y compris toutes sujétions ;
- la fourniture, l'installation et la mise en marche convenable des groupes électrogènes insonorisés ;
- la formation de 04 personnels de l'université de Douala à l'utilisation, fonctionnement et maintenance de type 1 des groupes électrogènes.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de **130 000 000 (cent trente millions) francs CFA Toutes Taxes Comprises** payable en deux tranches :

- tranche 2018 : **50 000 000 (cinquante millions) de francs CFA;**
- tranche années suivantes : **80 000 000 (quatre-vingt millions) francs CFA.**

## 4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou groupe d'entreprises installées au Cameroun et justifiant d'une expérience dans le domaine.

## 5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres, sont financées par le Budget de l'Université de Douala dans la ligne **FS461 390001 222 817**, Exercice 2018 et suivants

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Chef de Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM) à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte n°2, téléphone 699 25 85 04 / 691 27 74 75 / 675 18 70 36 dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Chef de Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM) sise à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte n°2 dès publication du présent avis, sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de 100 000 (cent mille)francs CFA payée au compte spécial CAS-ARMP n°335988 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), ouvert à cet effet dans les agences BICEC du Cameroun.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et (07) copies marqués comme tels, devra être déposée à la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte n° 02, Téléphone 699 25 85 04 / 691 27 74 75 / 675 18 70 36, au plus tard le **10/09/2018 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**«Appel d'Offres National Ouvert n°1029AONO/CIPM-UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/ben/2018 du 02/08/2018 en procédure d'urgence, pour la fourniture et l'installation de deux groupes électrogènes insonorisés de puissance 330 KVA avec local, au campus de Logbessou de l'Université de Douala».**  
**?A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”.**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois moins (03) mois.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2 300 000 FCFA (deux millions trois cent mille) valable pendant trente (30) jours et établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure ci-joint.

Sous peine de rejet pour non-conformité, les autres pièces administratives requises devront impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours.

## 11. Ouverture des Plis

l'ouverture des offres (administrative, technique et financière) se fera en un seul temps et aura lieu le **10/09/2018 à 14 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Douala, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, dans la salle des Actes du Campus I de l'Université de Douala.

## 12. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du Dossier administratif ou non-conformité au-delà de 48 heures ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Accès à une ligne de crédit supérieure ou égale à 25% de son offre financière.
- Non-respect d'au moins vingt (20) critères sur vingt-huit (28) critères de qualification ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur dans l'offre technique, de ne pas avoir abandonné un marché au cours des (03) trois dernières années et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics.

### Critères de qualification

- La présentation de l'offre
- Les caractéristiques techniques du groupe électrogène
- La Méthodologie d'exécution des prestations
- Le délai d'exécution
- Les références du soumissionnaire
- Capacité financière
- La disponibilité du personnel technique
- Le matériel d'exécution
- Les Prospectus et fiches techniques des équipements proposés
- Le service après-vente
- Les preuves d'acceptation des conditions du marché

## 13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée est évaluée la moins disante.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte 02 Téléphone 699 25 85 04 / 691 27 74 75 / 675 18 70 36.

*DOUALA le 2 Aout 2018*

*Le RECTEUR*

***ETOA François Zavier***

# MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
 N°024/AONO/MINTOUL/CIPM/2018 DU 02 AOUT 2018 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE  
 CUISINE POUR LE RESTAURANT DE LA STATION NAUTIQUE DE LAGDO.**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
 52 23 317 03 330004 2273

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance, pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour la fourniture des équipements de cuisine pour le restaurant de la Station Nautique de Lagdo sur financement du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2018.

## 2. Consistance des prestations

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

N°	Descriptif de l'article	Qté
1	Vitrine verticale à boissons	1
2	Batteur mélangeur super professionnel	1
3	Friteuse professionnelle	1
4	Table/plan de travail	1
5	<a href="#">Four micro-ondes SHARP</a> ou similaire	1
6	Robot moulinex ou similaire	1
7	Rôtissoire à broches à gaz	1
8	<a href="#">Machine à KEBAB</a>	1
9	Réfrigérateur Bosch ou similaire	1
10	Congélateur coffre WHIRLPOOL ou similaire	1
11	Hachoir à viande	1
12	Four tandoori small	1
13	Téléviseur Led – 55 pouces	1

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-cinq millions (25 000 000) Francs CFA TTC.**

## 4. Allotissement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont organisées en un (01) lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais ayant de la compétence en la matière.

## 6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINTOUL de l'exercice 2018 sur l'imputation budgétaire 52 23 317 03 330004 2273.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2<sup>ème</sup> étage.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2<sup>ème</sup> étage, sur présentation de l'original d'une quittance de **quarante-cinq mille (45 000) francs CFA** non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

## 9. Remises des offres

Les offres sont établies en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marqués comme tels). Une version numérique des offres gravée sur CD-ROM doit également être transmise. Elles devront être scellées, cachetées et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2<sup>ème</sup> étage au plus tard le 28 août 2018 à 11 heures, heure locale, sur décharge et porteront la mention :

*DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N°024/AONO/MINTOUL/CIPM/2018 DU 02 AOUT 2018  
pour la fourniture des équipements de cuisine pour le restaurant de la Station Nautique de Lagdo  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum pour exécuter la prestation, objet du présent appel d'offres, est de **deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

Ce délai comprend le temps nécessaire pour produire toute la documentation technique, acquérir et transporter les équipements sur le lieu d'utilisation et réceptionner les prestations exécutées.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **quatre cent mille (400 000) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres et établi par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances (MINFI).

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINTOUL, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres respectives.

Elle aura lieu le **28 août 2018 à 12 heures**, heure locale, dans la salle de conférences annexe, porte 119, 1er étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires ci-après sont valables autant pour l'évaluation du dossier administratif que pour l'évaluation des offres techniques et financières.

Il s'agit de :

- 1.1 Dossier incomplet ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;
- 1.2 Absence de la caution de soumission ;
- 1.3 Pièce non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, falsifiée ou scannée (la CPM se réserve le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- 1.4 Fausse déclaration ;
- 1.5 Note technique inférieure à 80% de « oui » ;
- 1.6 Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- 1.7 Absence d'un sous-détail des prix ;

2 Critères essentiels de qualification :

- 2.1 Situation financière ;
- 2.2 Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- 2.3 Proposition technique (au moins 80% des spécifications techniques conformes) ;
- 2.4 Garantie ;
- 2.5 Service Après-Vente ;
- 2.6 Délai de livraison ;
- 2.7 Présentation générale de l'offre ;
- 2.8 Cahier de Description des Fournitures (CDF) paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière ;
- 2.9 Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière.

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont la proposition financière a été évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, Tél : **222 22 35 69**.

En outre, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

YAOUNDE le 2 Aout 2018

Le **MINISTRE**

**MAIGARI BELLO BOUBA**

# CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°0172/DC/CIPM/CCAA/2018 DU 30 JUILLET 2018 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D'UN MICRO DATACENTER A LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY (CCAA).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority, Maître d'Ouvrage, lance une demande de cotation pour la fourniture, l'installation et mise en service d'un micro datacenter au siège de la Cameroon Civil Aviation Authority à Yaoundé sis à la base aérienne 101.

## 2. Consistance des prestations

N/A

## 3. Cout Prévisionnel

trente millions (30 000 000) de FCFA

## 4. Allotissement

Les prestations objet de la présente demande de cotation sont regroupées en **un (01) lot**.

## 5. Participation et origine

La participation à cette demande de cotation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture du matériel et/ou équipement informatique.

## 6. Financement

Les prestations, objet de la présente demande de cotation sont financées par le budget d'investissement de la Cameroon Civil Aviation Authority, Exercice 2018

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la CCAA (Direction Générale – Sous-Direction des Marchés), BP 6998 Yaoundé, téléphone : 237 222 30 30 90 ; 222 30 47 66, fax : 222 30 33 62, e-mail : [contact@ccaa.aero](mailto:contact@ccaa.aero), dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction Générale de la Cameroun Civil Aviation Authority (CCAA), Direction technique, (Sous-direction des Marchés) sise à la Base Aérienne 101 de Yaoundé, (Téléphone 222 30 30 90) dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25 000) FCFA** au compte N° 33598860001 94 intitulé CAS-ARMP domicilié dans toutes les agences BICEC.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction Générale de la Cameroun Civil Aviation Authority (CCAA), Direction technique (Sous-direction des Marchés), sise à la Base Aérienne 101 de Yaoundé au plus tard le **30 août 2018** à 14 heures et devra porter la mention

« **Avis de demande de cotation**

**N°0172 /ADC/CCAA/CIPM/2018 du 30 JUILLET 2018**

**Pour la fourniture, l'installation et mise en service d'un micro Datacenter à la CCAA (En procédure d'urgence)**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à soixante (60) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'un montant égal à **six cent mille (600 000) FCFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie selon le modèle indiqué dans la demande de cotation par un établissement bancaire de premier rang ou un organisme financier, agréés par le Ministre en charge des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30e) jour après l'expiration de la validité des offres, pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du contrat, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions de la demande de cotation sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) seul temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le **30 août 2018** à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CCAA dans la salle des conférences dudit établissement sis à la Base Aérienne 101 de Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

- Non-conformité ou absence d'une pièce administrative après 48hr.
- Pièces falsifiées ou fausses déclarations
- Offre technique ou financière incomplet
- Non-conformité des équipements proposés à 100% des spécifications technique
- Absence d'un certificat d'origine de l'équipement proposé
- Note technique inférieur à 70% de oui.

## 15. Attribution

N/A

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la CCAA, (Direction Générale, Direction Technique (Sous-direction des Marchés), BP 6998 Yaoundé, téléphone : 237 222 30 30 90 ; 2 22 30 47 66, fax : 222 30 33 62, e-mail : [contact@ccaa.aero](mailto:contact@ccaa.aero).

YAOUNDE le 30 Juillet 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**ASSOUMOU KOKI Paule**

# MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

**AVIS DE CONSULTATION N°011/DC/MINTOUL/CIPM/2018 DU 02 AOUT 2018 RELATIF A LA REHABILITATION DE L'IMMEUBLE ABRITANT LES SERVICES DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS POUR L'ADAMAOUA**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BIP DU MINTOUL  
**IMPUTATION**  
52 23 320 04 441010 2220

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance, pour le compte de son département ministériel, une Demande de Cotation pour la réhabilitation de l'immeuble abritant les services de la Délégation Régionale du MINTOUL de l'Adamaoua sur financement du Budget d'Investissement Public du MINTOUL, Exercice 2018.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter sont les suivants :

- Travaux préliminaires;
- Maçonnerie ;
- Electricité ;
- Assainissement et drainage ;
- Peinture;
- Equipement.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC) dix millions deux cent cinquante-sept mille (10 200 000).

## 4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à toutes les entreprises et/ou groupement d'entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience établie dans le domaine des bâtiments et travaux publics

## 5. Financement

Les travaux, objet de la présente Demande de Cotation, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'Exercice 2018, Imputation 52 23 320 04 441010 2220.

## 6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage.

## 7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, sur présentation de l'original d'une quittance de quinze mille (15 000) francs CFA non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

## 8. Remises des offres

L'offre est établie en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marqués comme tels). Elle devra être scellée, cachetée et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, au plus tard le 28 août 2018 à 11 heures, heure locale, déposée contre décharge et portera la mention :

N°011/DC/MINTOUL/CIPM/2018 DU 02 AOUT 2018

POUR LA REHABILITATION DE L'IMMEUBLE ABRITANT LES SERVICES DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS POUR L'ADAMAOUA.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

Ce délai comprend le temps nécessaire pour produire toute la documentation technique, réaliser les travaux et réceptionner les travaux exécutés.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra fournir une caution de soumission d'un montant de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA ayant une durée de validité de trois (03) mois au-delà de la date originale de validité de l'offre et établi par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances (MINFI).

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leur offre respective.

Elle aura lieu le 28 août 2018 à 12 heures, heure locale, dans la salle de conférences annexe, porte 119, 1er étage du Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé.

## 12. Critères d'évaluation

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

- l'examen de la conformité des pièces administratives ;
- l'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais, références professionnelles du soumissionnaire, de la qualification et l'expérience de son personnel et de la présentation de l'offre ;
- la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettre pour procéder aux corrections nécessaires ;
- l'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres.

Ensuite, elle fera usage des critères éliminatoires ci-après :

- Dossier incomplet ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;
- Offre non conforme à la présentation exigée (présentation des offres multiples, utilisation de serdo) ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de caution de soumission ;
- Note technique inférieure à 4 des 5 critères essentiels ou une évaluation négative aux critères B.1 et B.2 relatifs au personnel et aux références similaires ;
- Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière.

## 13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, Tél : 222 22 35 69.

En outre, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 2 Aout 2018

Le *MINISTRE*

**MAIGARI BELLO BOUBA**

# AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 2770 /AAMI/ANAFOR/DG/DRP/SFB/BFB/2018  
DU 03 AOUT 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT A L'AGENCE NATIONALE  
D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER(ANAFOR) POUR L'ELABORATION DU PLAN  
D'AMENAGEMENT DE LA RESERVE FORESTIERE DE BAZZAMA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat-Plan Etat/ANAFOR 2015-2017, l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier(ANAFOR) a bénéficié depuis 2015, de la cession par le Ministère des Forêts et de la Faune(MINFOF) de 230 422 Ha d'espaces fonciers et forestiers ;

Dans la perspective de la gestion durable de ce patrimoine, le Directeur Général de l'ANAFOR lance un Appel à Manifestation d'intérêt à l'intention des cabinets d'expertise en aménagement forestier pour l'élaboration du plan d'aménagement de la réserve forestière de BAZZAMA qui fait l'objet de la Convention Provisoire de Gestion n°0120/CPGRF/MINFOF/SG/DF du 14/07/2017 signée entre le MINFOF et l'ANAFOR, et de ce fait, qui doit s'arrimer à l'Arrêté N°0222/A/MINEF du 25 mai 2001 portant procédures d'élaboration, d'approbation, de suivi et de contrôle de la mise en œuvre, des plans d'aménagement des forêts de production du domaine forestier permanent, mais également, mettre en exergue, le triptyque Sécurisation-Valorisation-Restauration dont le dernier maillon constitue la finalité.

## 2. Objet

L'objectif de cette activité pour l'ANAFOR est de disposer d'un outil de gestion durable de la réserve forestière de BAZZAMA afin de restaurer et mettre en valeur cette forêt domaniale. Le plan d'aménagement proposé devra donc prendre en compte, d'une part, l'analyse des enjeux de maintien de la biodiversité, d'autre part, l'analyse des ressources et du milieu forestier et enfin, l'analyse du milieu socioéconomique.

### Lieu de la Prestation

L'étude dont la durée d'exécution est de six(06) mois, objet du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt, sera réalisée suivant les données de terrain universelles collectées en temps réel dans la réserve Forestière de BAZZAMA. La livraison se fera à la Direction Générale de l'ANAFOR.

### Résultat attendu

Le résultat attendu de cette activité, est de disposer d'un plan d'aménagement de la réserve forestière de BAZZAMA, qui sera soumis au Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) pour approbation. Le Consultant mettra à la disposition de l'ANAFOR au terme de la prestation, la version finale de son rapport en cinq(05) exemplaires sur support papier et une(01) copie électronique enregistrée sur COMPACT DISCREWRITABLE(CD-RW).

En outre, ce dernier est tenu de mettre à la disposition de l'ANAFOR, des livrables attendus relevant de deux (02) ordres : les documents et rapports rédigés par le prestataire et les documents délivrés par l'administration forestière.

### **v Documents et rapports rédigés par le prestataire**

- La cartographie forestière ;
- Le rapport d'inventaire ;
- Le rapport de l'étude socio-économique ;
- Le plan d'aménagement ;
- Le plan de gestion quinquennal ;
- Le plan de gestion annuel (pour la 1<sup>ère</sup> année)

### **v Documents délivrés par l'administration forestière**

- L'attestation de Matérialisation des limites ;
- L'attestation de conformité de la carte forestière ;
- L'Attestation de conformité du plan de sondage ;
- L'Attestation de conformité des travaux d'inventaire d'aménagement ;
- L'Attestation de conformité du rapport d'inventaire d'aménagement ;
- L'Attestation de conformité du plan de gestion quinquennal ;
- L'attestation de dépôt du plan d'aménagement pour approbation.

### Methodologie

Le cabinet d'experts sélectionné devra en début de l'étude, soumettre à l'ANAFOR son plan de travail. Ce plan de travail sera assorti du chronogramme des activités programmées, de leurs couts et des modalités de suivi par le Maitre d'Ouvrage ;notamment ,la validation des travaux selon des séquences dont le consultant proposera l'agencement et la programmation de deux(02) descentes conjointes sur le terrain lors des étapes importantes de l'élaboration du plan d'aménagement(mise en plan du dispositif du plan de sondage et restitution de l'ESE)

La dernière mouture du rapport des travaux sera soumise à l'ANAFOR pour validation au cours d'une réunion organisée à cet effet et dont les recommandations devront être prises en compte dans le document final à déposer par le cabinet de consultants.

Toutes les dépenses liées à la validation de différentes étapes de l'exécution de l'étude, sont à la charge du cabinet d'experts.

### 3. Consistance des prestations

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet, la pré qualification d'un cabinet devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour l'élaboration du plan d'aménagement de la réserve forestière de BAZZAMA transférée en gestion à l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR).

La réalisation de la prestation attendue est axée sur les activités à mener ci-après :

**Pour ce qui est d'analyse des enjeux de maintien de la diversité biologique :**

Evaluation de la productivité/production réelle (schéma organisationnel approprié) ;

Prévision de traitements sylvicole/entretien ;

Protection contre le feu, les maladies et les insectes ;

Gestion des semenciers existants et de la semence améliorée ;

Détermination des possibilités annuelles.

**Pour ce qui est de l'analyse des ressources et du milieu forestier,** il est question de:

Exécuter un inventaire forestier d'aménagement dont l'analyse des données d'inventaire se fera dans l'application TIAMA utilisée par le Ministère des Forêts et de la Faune ;

Réaliser la revue de la connaissance disponible sur les travaux antérieurs ;

Produire des données cartographiques forestières en insistant sur la dégradation et les empiètements dans la perspective de prioriser les activités de restauration ;

Intégrer la participation des populations à l'aménagement de la réserve ;

Proposer une affectation des terres et droits d'usage ;

Proposer une option d'aménagement qui met un accent particulier sur un plan de reboisement ;

Fixer des objectifs de production ;

Planifier l'exécution et le suivi des travaux.

**Pour ce qui est de l'analyse socio-économique,** elle sera réalisée dans le cadre de la conduite d'étude socio-économique ressortant les aspects suivants :

Description du milieu naturel ;

Description de l'environnement social ;

Analyse de la demande sociale avec :

Proposition d'un protocole de concertation avec les populations riveraines ;

Prise en considération des intérêts et préoccupations de tous les utilisateurs afin de prévenir les différends lors de la réalisation des activités d'aménagement forestier ;

Maintien des avantages socio-économiques multiples que la communauté tire de la forêt ;

Encouragement d'un développement endogène à l'échelle locale ;

Production d'un bilan économique et financier.

### 4. Participation et origine

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte aux consultants de droit camerounais justifiant d'une parfaite expérience dans le domaine concerné.

### 5. Financement

Les prestations de service relatives au présent Avis seront financées par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2018 de l'ANAFOR conformément à la Lettre n°2630/L/MINFOF/SETAT/SG/DF/CSRRVS du 17 juin 2018, pour un cout prévisionnel de 25 358 680 FCFA TTC (Vingt-cinq million trois cent cinquante-huit mille six cent quatre vingt Francs CFA Toutes Taxes Comprises) y inclus les frais de logistique et accessoires nécessaires pour le déplacement de l'équipe de mission conjointe ANAFOR/MINFOF chargée de procéder au suivi et à la réception des travaux.

Le règlement de la rémunération du cabinet d'experts se fera en deux tranches, consécutives à l'obtention de l'Attestation de conformité des travaux d'inventaire d'aménagement (40%) et au terme de l'activité (60%).

Cette activité est prévue dans le Projet de Performance Administrative 2018 de l'ANAFOR suivant Imputation Budgétaire : **52/1.3.17.1/632404**

## 6. Remises des offres

Les dossiers de candidature y relatifs seront rédigés en Français et/ou en Anglais, faites en cinq(05) exemplaires dont un original et quatre(04) copies marqués comme tels, et déposées à l'adresse suivante : Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR) à la Direction Générale sis à Rue CEPER Eligessono, Yaoundé, BP : 1341, téléphone : 2 22 21 03 93/2 22 21 41 87 , 1<sup>er</sup> étage, porte 103, au plus tard le.....**20 AOUT 2018** .....à .....**12**..... heures précises.

Elles devront porter la mention suivante :

« **AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET** »

**N°.....2770..... /AAMI/ANAFOR/DG/DRP/SFB/BFB/2018 DU .....03 AOUT 2018**

**RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT A L'AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER(ANAFOR) POUR L'ELABORATION DU PLAN D'AMENAGEMENT DE LA RESERVE FORESTIERE DE BAZZAMA**

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

## 7. Composition du dossier

Le dossier de candidature devra comprendre les pièces suivantes présentées en deux(02) volumes :

### **Volume A : Dossier administratif**

Ce volume devra comprendre les pièces administratives suivantes présentées en originaux ou copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois. **L'absence ou la non-conformité de l'une de ces pièces entraînera l'élimination du candidat.**

- a- Une lettre de motivation dûment datée et signée du candidat ;
- b- Une Copie du Registre de Commerce ;
- c- Une Copie de la carte de contribuable ;
- d- Une attestation de non-faillite ;
- e- Une attestation de non redevance
- f- Tout Document attestant la capacité financière.

### **Volume B : Dossier technique**

Sous peine de rejet, les pièces requises ci-après, justifiant de la compétence et l'expérience du Consultant, devront être impérativement produites dans le dossier technique :

v Le Consultant ou cabinet sera un bureau d'étude établi au Cameroun ayant un agrément aux inventaires forestiers, avec une personnalité juridique reconnue (SA, Sarl, Ets), disposant d'une technicité et l'expérience nécessaires à la réalisation des travaux prescrits par le maître d'ouvrage ;

v Le Bureau d'Etude ou le cabinet doit avoir à son sein un expert forestier, un socio-économiste et un environnementaliste ;

Les qualifications et les références des experts doivent être entre autres :

- **Un expert forestier** : (Niveau BAC + 05 ans) minimum disposant de 10 ans d'expérience professionnelle, Chef de mission ;
- **Un expert, socio-économiste** : (Niveau BAC + 05 ans au moins) disposant de 05 ans d'expérience professionnelle ;
- **Un expert, environnementaliste** : (Niveau BAC + 05 ans au moins) disposant de 05 ans d'expérience professionnelle .

Les experts doivent de façon générale avoir conduits ou contribués de façon significative à la réalisation des études ou les travaux similaires constituant un atout.

Le Cabinet ou le Consultant devrait fournir des preuves sur l'expérience ;

Ces critères seront appréciés à travers les CV des experts dûment signés, les copies certifiées conformes des diplômes et les autres pièces utiles.

## 8. Critères d'évaluation

- (1) L'évaluation de la manifestation d'intérêt portera sur les critères essentiels ci-dessous sur 100 points :

N°	CRITERES	NOTE
1	Capacité d'intervention du Consultant (ressources matérielles et financières)	30
2	Expérience du Consultant	35
3	Références dans les projets similaires	30
4	Présentation générale de l'offre	05
<b>TOTAL</b>		<b>100 Points</b>

(2) Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issu de l'évaluation technique une note au moins égale à **70 points sur 100** seront retenus pour la phase suivante.

### 9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent avis peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'ANAFOR, 1<sup>er</sup> étage, porte 103.

### 10. Evaluation et publication des resultats

Les dossiers enregistrés seront examinés par un Comité Technique mis sur pied par le Directeur Général de l'ANAFOR et les prestataires retenus seront informés des résultats par voie de communiqué officiel.

YAOUNDE le 3 Aout 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**BEKOLO BEKOLO**

# AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 2769 /AAMI/ANAFOR/DG/DRP/SFB/BFB/2018 DU 03 AOUT 2018 POUR LA RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT A L'AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER(ANAFOR)POUR LA REVISION DU PLAN D'AMENAGEMENT DE L'UNITE FORESTIERE D'AMENAGEMENT 08 008**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat-Plan Etat/ANAFOR 2015-2017, l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier(ANAFOR) a bénéficié depuis 2015, de la cession par le Ministère des Forêts et de la Faune(MINFOF) de 230 422 Ha d'espaces fonciers et forestiers ;

Dans la perspective de la gestion durable de ce patrimoine, le Directeur Général de l'ANAFOR lance un Appel à Manifestation d'intérêt à l'intention des cabinets d'expertise en Aménagement Forestier pour la révision du plan d'aménagement de l'Unité Forestière d'Aménagement 08 008 qui fait l'objet de la Convention Provisoire de Gestion n°0011/CPGUFA/MINFOF/SG/DF du 24/02/2016 signée entre le MINFOF et l'ANAFOR, et de ce fait, qui doit s'arrimer à l'Arrêté N°0222/A/MINEF du 25 mai 2001 portant procédures d'élaboration, d'approbation, de suivi et de contrôle de la mise en œuvre, des plans d'aménagement des forêts de production du domaine forestier permanent, mais également, mettre en exergue, le triptyque Sécurisation-Valorisation-Restauration dont le dernier maillon constitue la finalité.

## 2. Objet

L'objectif de cette activité pour l'ANAFOR est de disposer après révision d'un outil de gestion durable de l'Unité Forestière d'Aménagement 08 008 afin de restaurer et mettre en valeur cette forêt domaniale. Le plan d'aménagement proposé devra donc prendre en compte, d'une part, l'analyse des enjeux de maintien de la biodiversité, d'autre part, l'analyse des ressources et du milieu forestier et enfin, l'analyse du milieu socioéconomique.

### Lieu de la Prestation

L'étude dont la durée d'exécution est de six(06) mois, objet du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt, sera réalisée suivant les données de terrain universelles collectées en temps réel dans l'Unité Forestière d'Aménagement 08 008. La livraison se fera à la Direction Générale de l'ANAFOR.

### Résultat attendu

Le résultat attendu de cette activité, est de disposer après révision d'un plan d'aménagement de l'Unité Forestière d'Aménagement 08 008, qui sera soumis au Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) pour approbation. Le Consultant mettra à la disposition de l'ANAFOR au terme de la prestation, la version finale de son rapport en cinq(05) exemplaires sur support papier et une(01) copie électronique enregistrée sur COMPACT DISC REWRITABLE(CD-RW).

En outre, ce dernier est tenu de remettre à la disposition de l'ANAFOR, des livrables attendus relevant de deux (02) ordres : les documents et rapports rédigés par le prestataire et les documents délivrés par l'administration forestière.

### **v Documents et rapports rédigés par le prestataire**

- La cartographie forestière ;
- Le rapport d'inventaire ;
- Le rapport de l'étude socio-économique ;
- Le plan d'aménagement ;
- Le plan de gestion quinquennal ;
- Le plan de gestion annuel (pour la 1<sup>ère</sup> année)

### **v Documents délivrés par l'administration forestière**

- L'attestation de Matérialisation des limites ;
- L'attestation de conformité de la carte forestière ;
- L'Attestation de conformité du plan de sondage ;
- L'Attestation de conformité des travaux d'inventaire d'aménagement ;
- L'Attestation de conformité du rapport d'inventaire d'aménagement ;
- L'Attestation de conformité du plan de gestion quinquennal ;
- L'attestation de dépôt du plan d'aménagement pour approbation.

### Méthodologie

Le cabinet d'experts sélectionné devra en début de l'étude, soumettre à l'ANAFOR son plan de travail. Ce plan de travail sera assorti du chronogramme des activités programmées, de leurs coûts et des modalités de suivi par le Maître d'Ouvrage ; notamment, la validation des travaux selon des séquences dont le consultant proposera l'agencement et la programmation de deux(02) descentes conjointes sur le terrain lors des étapes importantes de l'élaboration du plan d'aménagement (mise en plan du dispositif du plan de sondage et restitution de l'ESE)

La dernière mouture du rapport des travaux sera soumise à l'ANAFOR pour validation au cours d'une réunion organisée à cet effet et dont les recommandations devront être prises en compte dans le document final à déposer par le cabinet de consultants.

Toutes les dépenses liées à la validation de différentes étapes de l'exécution de l'étude, sont à la charge du cabinet d'experts.

### 3. Consistance des prestations

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet, la pré qualification d'un cabinet devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour la révision du plan d'aménagement de l'Unité Forestière d'Aménagement 08 008 transférée en gestion à l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR).

La réalisation de la prestation attendue est axée sur les activités à mener ci-après :

**Pour ce qui est d'analyse des enjeux de maintien de la diversité biologique :**

Evaluation de la productivité/production réelle (schéma organisationnel approprié) ;

Prévision de traitements sylvicole/entretien ;

Protection contre le feu, les maladies et les insectes ;

Gestion des semenciers existants et de la semence améliorée ;

Détermination des possibilités annuelles.

**Pour ce qui est de l'analyse des ressources et du milieu forestier,** il est question de:

Exécuter un inventaire forestier d'aménagement dont l'analyse des données d'inventaire se fera dans l'application TIAMA utilisée par le Ministère des Forêts et de la Faune ;

Réaliser la revue de la connaissance disponible sur les travaux antérieurs ;

Produire des données cartographiques forestières en insistant sur la dégradation et les empiètements dans la perspective de prioriser les activités de restauration ;

Intégrer la participation des populations à l'aménagement de la réserve ;

Proposer une affectation des terres et droits d'usage ;

Proposer une option d'aménagement qui met un accent particulier sur un plan de reboisement ;

Fixer des objectifs de production ;

Planifier l'exécution et le suivi des travaux.

**Pour ce qui est de l'analyse socio-économique,** elle sera réalisée dans le cadre de la conduite d'étude socio-économique ressortant les aspects suivants :

Description du milieu naturel ;

Description de l'environnement social ;

Analyse de la demande sociale avec :

Proposition d'un protocole de concertation avec les populations riveraines ;

Prise en considération des intérêts et préoccupations de tous les utilisateurs afin de prévenir les différends lors de la réalisation des activités d'aménagement forestier ;

Maintien des avantages socio-économiques multiples que la communauté tire de la forêt ;

encouragement d'un développement endogène à l'échelle locale ;

Production d'un bilan économique et financier.

### 4. Participation et origine

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte aux consultants de droit camerounais justifiant d'une parfaite expérience dans le domaine concerné.

### 5. Financement

Les prestations de service relatives au présent Avis seront financées par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2018 de l'ANAFOR conformément à la Lettre n°2630/L/MINFOF/SETAT/SG/DF/CSRRVS du 17 juin 2018, pour un cout prévisionnel de 71 800 000 FCFA TTC (Soixante-onze millions huit cent mille Francs CFA Toutes Taxes Comprises) y inclus les frais de logistique et accessoires nécessaires pour le déplacement de l'équipe de mission conjointe ANAFOR/MINFOF chargée de procéder au suivi et à la réception des travaux.

Le règlement de la rémunération du cabinet d'experts se fera en deux tranches, consécutives à l'obtention de l'Attestation de conformité des travaux d'inventaire d'aménagement (40%) et au terme de l'activité (60%).

Cette activité est prévue dans le Projet de Performance Administrative 2018 de l'ANAFOR suivant Imputation Budgétaire : **52/1.3.16.1/632404**

## 6. Remises des offres

Les dossiers de candidature y relatifs seront rédigés en Français et/ou en Anglais, faites en cinq(05) exemplaires dont un original et quatre(04) copies marquées comme tels, et déposées à l'adresse suivante : Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR) à la Direction Générale sis à Rue CEPER Elig essono, Yaoundé, BP : 1341, téléphone : 2 22 21 03 93/2 22 21 41 87 ,1<sup>er</sup> étage, porte 103, au plus tard le.....**20 AOUT 2018**.....à .....**12**... heures précises.

Elles devront porter la mention suivante :

« **AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET** »

N°.....**2769**..... /AAMI/ANAFOR/DG/DRP/SFB/BFB/2018 DU ...**03 AOUT 2018**..

**RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT A L'AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER(ANAFOR)POUR LA REVISION DU PLAN D'AMENAGEMENT DE L'UNITE FORESTIERE D'AMENAGEMENT 08 008**

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

## 7. Composition du dossier

Le dossier de candidature devra comprendre les pièces suivantes présentées en deux(02) volumes :

### **Volume A : Dossier administratif**

Ce volume devra comprendre les pièces administratives suivantes présentées en originaux ou copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois. **L'absence ou la non-conformité de l'une de ces pièces entraînera l'élimination du candidat.**

- a- Une lettre de motivation dûment datée et signée du candidat ;
- b- Une Copie du Registre de Commerce ;
- c- Une Copie de la carte de contribuable ;
- d- Une attestation de non-faillite ;
- e- Une attestation de non redevance ;
- f- Tout Document attestant la capacité financière.

### **Volume B : Dossier technique**

Sous peine de rejet, les pièces requises ci-après, justifiant de la compétence et l'expérience du Consultant, devront être impérativement produites dans le dossier technique :

v Le Consultant ou cabinet sera un bureau d'étude établi au Cameroun ayant un agrément aux inventaires forestiers, avec une personnalité juridique reconnue (SA, Sarl, Ets), disposant d'une technicité et l'expérience nécessaires à la réalisation des travaux prescrits par le maître d'ouvrage ;

v Le Bureau d'Etude ou le cabinet doit avoir à son sein un expert forestier, un socio-économiste et un environnementaliste ;

Les qualifications et les références des experts doivent être entre autres :

- **Un expert forestier** : (Niveau BAC + 05 ans) minimum disposant de 10 ans d'expérience professionnelle, Chef de mission ;
- **Un expert, socio-économiste** : (Niveau BAC + 05 ans au moins) disposant de 05 ans d'expérience professionnelle ;
- **Un expert, environnementaliste** : (Niveau BAC + 05 ans au moins) disposant de 05 ans d'expérience professionnelle ;

Les experts doivent de façon générale avoir conduits ou contribués de façon significative à la réalisation des études ou les travaux similaires constituant un atout.

Le Cabinet ou le Consultant devrait fournir des preuves sur l'expérience ;

Ces critères seront appréciés à travers les CV des experts dûment signés, les copies certifiées conformes des diplômes et les autres pièces utiles.

## 8. Critères d'évaluation

(1) L'évaluation de la manifestation d'intérêt portera sur les critères essentiels ci-dessous sur 100 points :

N°	CRITERES	NOTE
1	Capacité d'intervention du Consultant (ressources matérielles et financières)	30
2	Expérience du Consultant	35
3	Références dans les projets similaires	30
4	Présentation générale de l'offre	05
<b>TOTAL</b>		<b>100 Points</b>

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issu de l'évaluation technique une note au moins égale à **70 points sur 100** seront retenus pour la phase suivante

### 9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent avis peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'ANAFOR, 1<sup>er</sup> étage, porte 103.

### 10. Evaluation et publication des resultats

Les dossiers enregistrés seront examinés par un Comité Technique mis sur pied par le Directeur Général de l'ANAFOR et les prestataires retenus seront informés des résultats par voie de communiqué officiel.

YAOUNDE le 3 Aout 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**BEKOLO BEKOLO**

# AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 2771 /AAMI/ANAFOR/DG/DRP/SFB/BFB/2018  
DU 03 AOUT 2018 POUR LERECRUTEMENT D'UN CONSULTANT A L'AGENCE NATIONALE  
D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER(ANAFOR)POUR LA REVISION DU PLAN D'AMENAGEMENT  
DE LA RESERVE FORESTIERE DE SO'O LALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat-Plan Etat/ANAFOR 2015-2017, l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier(ANAFOR) a bénéficié depuis 2015, de la cession par le Ministère des Forêts et de la Faune(MINFOF) de 230 422 Ha d'espaces fonciers et forestiers ;

Dans la perspective de la gestion durable de ce patrimoine, le Directeur Général de l'ANAFOR lance un Appel à Manifestation d'intérêt à l'intention des cabinets d'expertise en Aménagement Forestier pour la révision du plan d'aménagement de la réserve forestière de So'o lala qui fait l'objet de la Convention Provisoire de Gestion n°0012/CPGRF/MINFOF/SG/DF du 24 Février 2016 signée entre le MINFOF et l'ANAFOR, et de ce fait, qui doit s'arrimer à l'Arrêté N°0222/A/MINEF du 25 mai 2001 portant procédures d'élaboration, d'approbation, de suivi et de contrôle de la mise en œuvre, des plans d'aménagement des forêts de production du domaine forestier permanent, mais également, mettre en exergue, le triptyque Sécurisation-Valorisation-Restauration dont le dernier maillon constitue la finalité.

## 2. Objet

L'objectif de cette activité pour l'ANAFOR est de disposer après révision d'un outil de gestion durable de la réserve forestière de So'o lala afin de restaurer et mettre en valeur cette forêt domaniale. Le plan d'aménagement proposé devra donc prendre en compte, d'une part, l'analyse des enjeux de maintien de la biodiversité, d'autre part, l'analyse des ressources et du milieu forestier et enfin, l'analyse du milieu socioéconomique.

### Lieu de la Prestation

L'étude dont la durée d'exécution est de six(06) mois, objet du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt, sera réalisée suivant les données de terrain universelles collectées en temps réel dans la réserve Forestière de So'o lala. La livraison se fera à la Direction Générale de l'ANAFOR.

### Résultat attendu

Le résultat attendu de cette activité, est de disposer après révision d'un plan d'aménagement de la réserve forestière de So'o lala, qui sera soumis au Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) pour approbation. Le Consultant mettra à la disposition de l'ANAFOR au terme de la prestation, la version finale de son rapport en cinq(05) exemplaires sur support papier et une(01) copie électronique enregistrée sur COMPACT DISC REWRITABLE (CD-RW).

En outre, ce dernier est tenu de mettre à la disposition de l'ANAFOR, des livrables attendus relevant de deux (02) ordres : les documents et rapports rédigés par le prestataire et les documents délivrés par l'administration forestière.

### **v Documents et rapports rédigés par le prestataire**

- La cartographie forestière ;
- Le rapport d'inventaire ;
- Le rapport de l'étude socio-économique ;
- Le plan d'aménagement ;
- Le plan de gestion quinquennal ;
- Le plan de gestion annuel (pour la 1<sup>ère</sup> année)

### **v Documents délivrés par l'administration forestière**

- L'attestation de Matérialisation des limites ;
- L'attestation de conformité de la carte forestière ;
- L'Attestation de conformité du plan de sondage ;
- L'Attestation de conformité des travaux d'inventaire d'aménagement ;
- L'Attestation de conformité du rapport d'inventaire d'aménagement ;
- L'Attestation de conformité du plan de gestion quinquennal ;
- L'attestation de dépôt du plan d'aménagement pour approbation.

### **Méthodologie**

Le cabinet d'experts sélectionné devra en début de l'étude, soumettre à l'ANAFOR son plan de travail. Ce plan de travail sera assorti du chronogramme des activités programmées, de leurs couts et des modalités de suivi par le Maître d'Ouvrage ; notamment, la validation des travaux selon des séquences dont le consultant proposera l'agencement et la programmation de deux(02) descentes conjointes sur le terrain lors des étapes importantes de l'élaboration du plan d'aménagement (mise en plan du dispositif du plan de sondage et restitution de l'ESE)

La dernière mouture du rapport des travaux sera soumise à l'ANAFOR pour validation au cours d'une réunion organisée à cet effet et dont les recommandations devront être prises en compte dans le document final à déposer par le cabinet de consultants.

Toutes les dépenses liées à la validation de différentes étapes de l'exécution de l'étude, sont à la charge du cabinet d'experts

### 3. Consistance des prestations

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet, la pré qualification d'un cabinet devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour la révision du plan d'aménagement de la réserve forestière de So'o lala transférée en gestion à l'Agence Nationale d' Appui au Développement Forestier (ANAFOR).

La réalisation de la prestation attendue est axée sur les activités à mener ci-après :

**Pour ce qui est d'analyse des enjeux de maintien de la diversité biologique :**

Evaluation de la productivité/production réelle (schéma organisationnel approprié) ;

Prévision de traitements sylvicole/entretien ;

Protection contre le feu, les maladies et les insectes ;

Gestion des semenciers existants et de la semence améliorée ;

Détermination des possibilités annuelles.

**Pour ce qui est de l'analyse des ressources et du milieu forestier,** il est question de:

Exécuter un inventaire forestier d'aménagement dont l'analyse des données d'inventaire se fera dans l'application TIAMA utilisée par le Ministère des Forêts et de la Faune ;

Réaliser la revue de la connaissance disponible sur les travaux antérieurs ;

Produire des données cartographiques forestières en insistant sur la dégradation et les empiètements dans la perspective de prioriser les activités de restauration ;

Intégrer la participation des populations à l'aménagement de la réserve ;

Proposer une affectation des terres et droits d'usage ;

Proposer une option d'aménagement qui met un accent particulier sur un plan de reboisement ;

Fixer des objectifs de production ;

Planifier l'exécution et le suivi des travaux.

**Pour ce qui est de l'analyse socio-économique,** elle sera réalisée dans le cadre de la conduite d'étude socio-économique ressortant les aspects suivants :

Description du milieu naturel ;

Description de l'environnement social ;

Analyse de la demande sociale avec :

Proposition d'un protocole de concertation avec les populations riveraines ;

Prise en considération des intérêts et préoccupations de tous les utilisateurs afin de prévenir les différends lors de la réalisation des activités d'aménagement forestier ;

Maintien des avantages socio-économiques multiples que la communauté tire de la forêt ;

Encouragement d'un développement endogène à l'échelle locale ;

Production d'un bilan économique et financier.

### 4. Participation et origine

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte aux consultants de droit camerounais justifiant d'une parfaite expérience dans le domaine concerné.

### 5. Financement

Les prestations de service relatives au présent Avis seront financées par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2018 de l'ANAFOR, pour un cout prévisionnel de 35 500 000 FCFA TTC (Trente-cinq millions cinq cent mille Francs CFA Toutes Taxes Comprises) y inclus les frais de logistique et accessoires nécessaires pour le déplacement de l'équipe de mission conjointe ANAFOR/MINFOF chargée de procéder au suivi et à la réception des travaux.

Le règlement de la rémunération du cabinet d'experts se fera en deux tranches, consécutives à l'obtention de l'Attestation de conformité des travaux d'inventaire d'aménagement (40%) et au terme de l'activité (60%).

Cette activité est prévue dans le Projet de Performance Administrative 2018 de l'ANAFOR suivant Imputation Budgétaire : **52/1.3.15.1/632404.**

## 6. Remises des offres

Les dossiers de candidature y relatifs seront rédigés en Français et/ou en Anglais, faites en cinq(05) exemplaires dont un original et quatre(04) copies marqués comme tels, et déposées à l'adresse suivante : Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR) à la Direction Générale sis à Rue CEPER Elig essono, Yaoundé, BP : 1341, téléphone : 2 22 21 03 93/2 22 21 41 87 , 1<sup>er</sup> étage, porte 103, au plus tard le...20 AOUT 2018.....à .....12..... heures précises.

Elles devront porter la mention suivante :

« **AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET** »

**N°.....2771..... /AAMI/ANAFOR/DG/DRP/SFB/BFB/2018 DU .....03 AOUT 2018**

**RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT A L'AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER(ANAFOR)POUR LA REVISION DU PLAN D'AMENAGEMENT DE LA RESERVE FORESTIERE DE SO'O LALA**

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

## 7. Composition du dossier

Le dossier de candidature devra comprendre les pièces suivantes présentées en deux(02) volumes :

### **Volume A : Dossier administratif**

Ce volume devra comprendre les pièces administratives suivantes présentées en originaux ou copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois. **L'absence ou la non-conformité de l'une de ces pièces entraînera l'élimination du candidat.**

- a- Une lettre de motivation dûment datée et signée du candidat ;
- b- Une Copie du Registre de Commerce ;
- c- Une Copie de la carte de contribuable ;
- d- Une attestation de non-faillite ;
- e- Une attestation de non redevance ;
- f- Tout Document attestant la capacité financière.

### **Volume B : Dossier technique**

Sous peine de rejet, les pièces requises ci-après, justifiant de la compétence et l'expérience du Consultant, devront être impérativement produites dans le dossier technique :

v Le Consultant ou cabinet sera un bureau d'étude établi au Cameroun ayant un agrément aux inventaires forestiers, avec une personnalité juridique reconnue (SA, Sarl, Ets), disposant d'une technicité et l'expérience nécessaires à la réalisation des travaux prescrits par le maître d'ouvrage ;

v Le Bureau d'Etude ou le cabinet doit avoir à son sein un expert forestier, un socio-économiste et un environnementaliste ;

Les qualifications et les références des experts doivent être entre autres :

- **Un expert forestier** : (Niveau BAC + 05 ans) minimum disposant de 10 ans d'expérience professionnelle, Chef de mission ;
- **Un expert, socio-économiste** : (Niveau BAC + 05 ans au moins) disposant de 05 ans d'expérience professionnelle ;
- **Un expert, environnementaliste** : (Niveau BAC + 05 ans au moins) disposant de 05 ans d'expérience professionnelle ;

Les experts doivent de façon générale avoir conduits ou contribués de façon significative à la réalisation des études ou les travaux similaires constituant un atout.

Le Cabinet ou le Consultant devrait fournir des preuves sur l'expérience ;

Ces critères seront appréciés à travers les CV des experts dûment signés, les copies certifiées conformes des diplômes et les autres pièces utiles.

## 8. Critères d'évaluation

- (1) L'évaluation de la manifestation d'intérêt portera sur les critères essentiels ci-dessous sur 100 points :

N°	CRITERES	NOTE
1	Capacité d'intervention du Consultant (ressources matérielles et financières)	30
2	Expérience du Consultant	35
3	Références dans les projets similaires	30
4	Présentation générale de l'offre	05
<b>TOTAL</b>		<b>100 Points</b>

(2) Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issu de l'évaluation technique une note au moins égale à **70 points sur 100** seront retenus pour la phase suivante.

### 9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent avis peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'ANAFOR, 1<sup>er</sup> étage, porte 103.

### 10. Evaluation et publication des resultats

Les dossiers enregistrés seront examinés par un Comité Technique mis sur pied par le Directeur Général de l'ANAFOR et les prestataires retenus seront informés des résultats par voie de communiqué officiel.

YAOUNDE le 3 Aout 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**BEKOLO BEKOLO**

# CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N° 0008/CW/DG/2018 DU 26/07/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0005/AONO/CAMWATER/CIPM/2018 DU 12/06/2018 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR LA FACTURATION A LA CAMWATER**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :  
 Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
Lot unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	<b>GROUPEMENT :</b>  <b>ETS WORD CORPORATION</b> SERVICE BP YAOUNDE RC/YAO/2018/A/1299  <b>GROUPE SOFT SARL BP : 15906</b> YAOUNDE RC/YAE/2016/B/39  Tel : (237) 693 08 62 95  Compte bancaire N° CM21 10005 00021 05733901001 53 ouvert  dans les livres d'Afriland First Bank	<b>69 868 575</b> Francs CFA TTC	un (01) mois

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division du Suivi des Consultation et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 26 Juillet 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

**BOLENGA GERVAIS**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N°1097/CRP/MINTP/2018RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 45/AONR/MINTP/CMPM/2018 DU 02/07/2018 POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PERSONNELS DU MINTP SUR LA VÉGÉTALISATION (TRAVAUX DE GÉNIE VÉGÉTAL AUX ABORDS DES RÉSEAUX ROUTIERS : DE LA CONCEPTION À LA RÉDACTION DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES). FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINTP, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS, LIGNE : 36 32 00 18 61 87**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres sus-cité que, suite à la signature du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et la signature de la lettre-circulaire N°0005 du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature du décret sus-cité, le dossier d'Appel d'Offres a subi des aménagements.

Par ailleurs, la date de dépôt et ouverture des offres prévue le 08/08/2018 est reportée au 15/08/2018.

Lesdits soumissionnaires sont invités à passer retirer l'additif No1 y relatif, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada.

YAOUNDE le 2 Aout 2018

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**COMMUNIQUE N°D13-178/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 26 JUILLET 2018 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINSANTE/CMPM/2018 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES SITES POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) HOPITAUX MODERNES A YAOUNDE ET A MFOU.FINANCEMENT : BIP 2018**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique communique :

**Par Décision N°1586/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO du 26 JUILLET 2018**

Le Marché objet de l'Appel d'Offres susvisé a été attribué à : INTERNATIONAL CONSULTING SERVICES SARL – Lot 2 et METCH-ELEC SARL – Lot 3 aux montants et délai ci-dessous :

N° de Lot	Objet	Cout prévisionnel TTC F C FA	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution
02	Travaux de Construction d'un Château d'eau d'une capacité de 50 M <sup>3</sup> et d'un Forage équipé d'une Pompe électrique – Lot 2	<b>60 000 000</b>	<b>57 353 610</b>	<b>03 Mois</b>
03	Travaux d'Electricité : Construction d'une Cabine et mise en place d'un Transformateur de 630 KVA – Lot 3	<b>57 690 000</b>	<b>55 069 961</b>	<b>04 Mois</b>

Ces entreprises sont donc invitées à prendre attache avec le Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique pour l'élaboration de leurs projets de Marché.

Les sociétés non retenues sont invitées à retirer leurs offres sous quinzaine, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 26 Juillet 2018

Le **MINISTRE**

**MAMA FOU DA André**

## COMMUNE D'AKONOLINGA

**COMMUNIQUE N°010/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AAONO/C-AKGA/CIPM/2018DU 24 /04 /2018, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE A NKOZE PAR MENGUEME-SSI DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, **Autorité Contractante**, communique : Conformément aux dispositions dudit **Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert** relatif AUX **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE A NKOZE PAR MENGUEME-SSI DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.**

le résultat se présente comme suit :

N° LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE TTC EN FCFA	OBSERVATIONS
Unique	ETS MANGA & FILS	32 794 940	32 794 940	Éligible pour la suite de la procédure

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au **Secrétaire Particulier** du Maire de la Commune d'Akonolinga, pour l'établissement de la Lettre-commande correspondante dans un délai maximum de **dix (10)** jours sous peine d'annulation de celle-ci.

AKONOLINGA le 6 Juin 2018

Le MAIRE

**ESSAMA Joseph**

## COMMUNE D'AKONOLINGA

**COMMUNIQUE N°007/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AAONO/C-AKGA/CIPM/2018 DU 24 /04 /2018, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE AU QUARTIER SCIERIE DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, **Autorité Contractante**, communique : Conformément aux dispositions dudit **Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert** relatif AUX **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE AU QUARTIER SCIERIE DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.**

le résultat se présente comme suit :

N° LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE	OBSERVATIONS
			TTC EN FCFA	
Unique	ETS MANGA & FILS	14 995 090	14 995 090	Éligible pour la suite de la procédure

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au **Secrétaire Particulier** du Maire de la Commune d'Akonolinga, pour l'établissement de la Lettre-commande correspondante dans un délai maximum de **dix (10)** jours sous peine d'annulation de celle-ci.

AKONOLINGA le 6 Juin 2018

Le MAIRE

**ESSAMA Joseph**

# MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**ADDITIF 2 N°64/AD/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 31/07/2018 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 39/AONR/MINTP/CMPM/2018 DU 20/06/2018 POUR L'ÉVALUATION DE LA CONTRIBUTION DU SECTEUR DU BTP À LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE L'IMPACT DES ACCORDS DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE SUR LES PRIX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINTP – EXERCICE 2018, LIGNE : 36 470 03 33 00115 2029**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Au lieu de :**

**PIÈCE 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (AAO)**

**11. Présentation des offres :**

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe à savoir :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur autre que la couleur blanche.

**12. Remise des Offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Travaux Publics, Sous-Direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres, situé au rez-de-chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada, au plus tard **le 03/08/2018 à 13 heures**, elle devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°39/AONR/MINTP/CMPM/2018 DU 20/06/2018 POUR L'ÉVALUATION DE LA CONTRIBUTION DU SECTEUR DU BTP À LA CROISSANCE ECONOMIQUE ET DE L'IMPACT DES ACCORDS DE PARTENARIAT ECONOMIQUE SUR LES PRIX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES LANCÉES PAR LE MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS.*

*FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINTP – EXERCICE 2018,*

*Ligne 36 36 470 03 33 00115 2029*

*« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

**13. Recevabilité des offres :**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

**15. Critères d'évaluation des offres :**

**15.-1 Critères éliminatoires :**

a) Dossier administratif incomplet ou pièces non-conformes, après le délai de 48 heures accordé au soumissionnaire pour rendre la pièce conforme;

**PIÈCE N°3 : RÉGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)**

**4.6.1 Volume 1 : Le dossier administratif**

Les justifications administratives ci-dessus doivent dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres et être présentées conformément à l'article 23 du Décret 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics.

**5.3 Critères éliminatoires :**

a) Dossier administratif incomplet ou pièces non-conformes, après le délai de 48 heures accordé au soumissionnaire pour rendre la pièce conforme.

**PIÈCE N°4 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES (CCAP)**

**Article 3. Définitions et attributions**

**3.2 NANTISSEMENT**

- Le nantissement est soumis aux règles applicables en cette matière aux marchés Publics de l'Etat, notamment l'article 79 du décret n°2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics.

**Article 7. Textes généraux applicables**

En ce qui n'est pas contraire aux dispositions du présent contrat, le Cocontractant reste soumis aux textes généraux ci-après :

12. le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés publics ;

**Article 3. Règlement des prestations**

Visa préalable au paiement des décomptes



Conformément au point 40 de la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics, la transmission de chaque décompte à l'Organisme payeur en vue du paiement, sera subordonnée au visa préalable du Ministre chargé des Marchés Publics dans un délai de trois (03) jours à compter de la date de dépôt dudit décompte dans ses services.

## **Article 19. Intérêts moratoires**

Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état des sommes dues conformément aux dispositions de l'article 88 du décret n° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics.

## **Article 32. Commission de suivi et recette (CCAG article 36)**

La commission de suivi et des recettes techniques, chargé de la maîtrise d'œuvre des prestations, est composée ainsi qu'il suit :

- Un représentant du MINEPAT ;

## **Article 35. Résiliation du marché**

Le Maître d'Ouvrage peut, à tout moment, résilier le marché comme prévu à la section III Titre IV du décret n° 2004/275 du 24 Septembre 2004 et également dans les conditions stipulées aux articles 42 , 43, 44, 45, 46 et 47 du CCAG.

## **PIÈCE 9 : GRILLE D'ÉVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES**

### **Critères d'évaluation des offres**

#### **Critères éliminatoires**

a) Dossier administratif incomplet ou pièces non-conformes, après le délai de 48 heures accordé au soumissionnaire pour rendre la pièce conforme.

### **Lire:**

## **PIÈCE 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (AAO)**

### **11. Présentation des offres :**

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe à savoir :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (Volume 1) et l'Offre technique (volume 2) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3) ;
- L'enveloppe C contenant la copie témoin de l'Offre financière destiné à l'ARMP (Volume 3).

**N.B. :** conformément à l'article 92 alinéa 8, du décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics une copie supplémentaire de l'offre financière (offre témoin placée seul sous plis fermés) contenue dans l'enveloppe C, sera transmise à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics pour conservation.

### **12. Remise des Offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Travaux Publics, Sous-Direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres, situé au rez-de-chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada, au plus tard le **10/08/2017 à 13 heures**, elle devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°39/AONR/MINTP/CMPM/2018 DU 20/06/2018 POUR L'ÉVALUATION DE LA CONTRIBUTION DU SECTEUR DU BTP À LA CROISSANCE ECONOMIQUE ET DE L'IMPACT DES ACCORDS DE PARTENARIAT ECONOMIQUE SUR LES PRIX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES LANCÉES PAR LE MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS.*

*FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINTP – EXERCICE 2018,*

*Ligne 36 36 470 03 33 00115 2029*

*« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

*L'enveloppe C contenant la copie témoin de l'Offre financière devra porter la mention :*

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°39/AONR/MINTP/CMPM/2018 DU 20/06/2018 POUR L'ÉVALUATION DE LA CONTRIBUTION DU SECTEUR DU BTP À LA CROISSANCE ECONOMIQUE ET DE L'IMPACT DES ACCORDS DE PARTENARIAT ECONOMIQUE SUR LES PRIX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES LANCÉES PAR LE MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS.*

*FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINTP – EXERCICE 2018,*

*Ligne 36 36 470 03 33 00115 2029*

*« OFFRE TMOIN A NE PAS OUVRIR, A TRANSMETTRE A L'ARMP POUR CONSERVATION »*

### **13. Recevabilité des offres :**

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des dossiers administratif, technique et financière ou ne contenant pas l'offre témoin scellée seront irrecevables.

### **15. Critères d'évaluation des offres :**

#### **15-1 : Critères éliminatoires**

a) Pièces administratives :

- Absence de la caution de soumission;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif.

## **PIÈCE N°3 : RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)**

### **4.6.1 Volume 1 : Le dossier administratif**

**JDM n° 1614 du 3 Aout 2018**

Page 63 sur 152



Les justifications administratives ci-dessus doivent dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres et être présentées conformément à l'article 90 du Décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

### **5.3 Critères éliminatoires :**

#### **a) Pièces administratives :**

- Absence de la caution de soumission;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

### **Article 3. Définitions et attributions**

#### **3.2 NANTISSEMENT**

Le nantissement est soumis aux règles applicables en cette matière aux Marchés Publics de l'Etat, notamment l'article 150 du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

#### **Article 7. Textes généraux applicables**

En ce qui n'est pas contraire aux dispositions du présent contrat, le Cocontractant reste soumis aux textes généraux ci-après :

12. le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

38. la Lettre Circulaire n° 005/LC/MINMAP/CAB du 03/07/2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

#### **Article 18. Règlement des prestations**

Le Maître d'œuvre visera les décomptes pour validation ou y apportera des corrections. Il les transmettra à l'Ingénieur qui les transmettra au Chef Service du Marché pour visa préalable avant transmission à l'Organisme payeur, de façon à ce qu'ils soient en sa possession au plus tard le 15 du mois.

Transmission des décomptes à l'autorité chargée des marchés publics

En application des dispositions du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics, une copie des décomptes provisoires et final sera transmise au Ministre chargé des marchés. Seul le décompte définitif sera soumis au visa du Ministre chargé des Marchés Publics avant sa transmission à l'Organisme payeur.

#### **Article 19. Intérêts moratoires**

Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état des sommes dues conformément aux dispositions de l'Article 167 du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

#### **Article 32. Commission de suivi et recette (CCAG article 36)**

La commission de suivi et des recettes techniques, chargé de la maîtrise d'œuvre des prestations, est composée ainsi qu'il suit :

- Observateur : Un représentant du Ministère des Marchés Publics.

#### **Article 35. Résiliation du marché**

Le Marché peut être résilié comme prévu à la section II du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et également dans les conditions stipulées aux articles 42, 43, 44, 45, 46 et 47 du CCAG.

YAOUNDE le 31 Juillet 2018

### **PIÈCE 9 : GRILLE D'ÉVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES**

#### **Critères d'évaluation des offres**

##### **Critères éliminatoires**

##### **a) Pièces administratives :**

- Absence de la caution de soumission;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

NB : Les corrections ainsi faites sont à prendre en compte dans le D.A.O.

Le Ministre des Travaux Publics a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres sus-cité, que la date de dépôt et ouverture des offres prévue le 03/08/2018 est reportée au 10/08/2018.

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

N°7292/LIS/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics  
A

Monsieur le Directeur Général/Mandataire du Groupement \_\_\_\_\_

**Objet : Appel d'Offres National Restreint  
pour le contrôle et la surveillance des travaux  
de bitumage en enduit superficiel de certains  
tronçons de route dans les Régions du Centre  
et du Littoral, Départements de la Lékié Et du  
Nkam.**

**Monsieur le Directeur Général,**

Dans le cadre des travaux de bitumage en enduit superficiel de certains tronçons de route dans les Régions du Centre et du Littoral, Départements de la Lékié et du Nkam.

Je lance, en ma qualité d'Autorité Contractante, un Appel d'Offres National Restreint auprès des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) retenus à l'issue de l'Avis à Manifestation d'Intérêt N°027/AMI/MINTP/2018 du 19 avril 2018.

Les BET concernés sont les suivants :

N°	BET OU GROUPEMENT DE BET	BP	TEL
1	LE COMPETING	6718 DOUALA	222 21 59 88 / 699 50 11 77
2	SETEC INGENIERIE	10083 YAOUNDE	222 23 05 82/ 699 98 29 04
3	ECTA BTP	785 YAOUNDE	222 22 04 65/ 222 22 00 87
4	DIDON CONSEIL SARL	30011 YAOUNDE	222 20 69 09
5	GROUPEMENT NEK CAMEROUN / BEM	25 129 YAOUNDE	699 78 79 73 / 243 73 36 27
6	CADEK	3814 DOUALA	333 43 89 71
7	GROUPEMENT PYRAMIDES INTER/ MATURIS	13 548 YAOUNDE 11 681 YAOUNDE	222 23 63 72

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Direction



des Affaires Générales, Sous-Direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres, au rez de chaussée de l'immeuble KEANO ,abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logé la Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts(voie d'accès en pavés, sise au quartier MVOG-ADA), sur présentation d'une quittance de versement au trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier, de Cent Mille (100 000) Francs CFA.

Le DAO comprend les pièces suivantes :

Pièce n°1 : Lettre d'invitation à soumissionner ;

Pièce n°2 : Avis d'Appel d'Offres ;

Pièce n°3 : Règlement Général d'Appel d'Offres (RGAO) ;

Pièce n°4 : Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO) ;

Pièce n°5 : Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

Pièce n°6 : Les Termes de Référence (TDR) ;

Pièce n°7 : Le cadre du Bordereau des Prix (BP) ;

Pièce n°8 : Le cadre du Détail Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

Pièce n°9 : Le modèle de marché ;

Pièce n°10 : Les formulaires et modèles à utiliser par les soumissionnaires ;

Pièce n°11 : La grille de notation des offres techniques ;

Pièce n°12 : La liste des établissements bancaires et organismes financiers de premier rang agréés par le Ministre en charge des finances, autorisés à émettre les cautions dans le cadre des marchés publics.

YAOUNDE le 31 Juillet 2018

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de ma distinguée considération./-

# CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**000020/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 30 JUIL 2018 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°0157/AONO/CCAA/CIPM/2018 DU 22 JUIN 2018 RELATIF AU RECRUTEMENT DES CABINETS POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES PRESTATIONS À LA CCAA (EN PROCÉDURE D'URGENCE).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) porte à la connaissance des entreprises ayant acquis le dossier d'Appel d'Offres susmentionné que le LOT 1 dudit Appel d'Offres relatif au contrôle et à la surveillance des travaux de construction de la clôture de sûreté à l'aéroport de Bafoussam, est annulé, suivant autorisation N° 04562/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6 du Ministre en charge des Marchés Publics, Autorité des Marchés. Néanmoins, ces entreprises sont informées que le LOT 2 relatif aux études des travaux de construction de l'aérogare passagers de Koutaba, suit son parcours normal.

YAOUNDE le 30 Juillet 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**ASSOUMOU KOKI Paule**

## COMMUNE D'AKONOLINGA

**COMMUNIQUE N°002/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2018 DU 1ER MARS 2018, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS (CSI) À MEKOMO (LOT 1), LOUM-VILLAGE (LOT 2) ET NDOUNDOU (LOT 3) DANS LA COMMUNE DE D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, **Autorité Contractante**, communique : Conformément aux dispositions dudit **Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert** relatif aux **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS (CSI) À MEKOMO (LOT 1), LOUM-VILLAGE (LOT 2) ET NDOUNDOU (LOT 3) DANS LA COMMUNE DE D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU**, le résultat se présente comme suit :

N° LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE	OBSERVATIONS
			TTC EN FCFA	
1	ETS DINGOMBI	/	/	Éliminer pour sous le poids des critères éliminatoires.
	ETS LEBREF ET COMPAGNIE CONSTRUCTION	/	/	Éliminer pour production d'une fausse Attestation de Non exclusion ARMP.
2	ETS THEO ET FRERES	49 997 000	49 997 000	Éligible pour la suite de la procédure
3	ETS GABY ET COMPAGNIE	/	/	Éliminer pour sous le poids des critères éliminatoires.
	ETS FABOZ	49 947 143	49 947 143	Éligible pour la suite de la procédure

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au **Secrétaire Particulier** du Maire de la Commune d'Akonolinga, pour l'établissement de la Lettre-commande correspondante dans un délai maximum de **dix (10) jours** sous peine d'annulation de celle-ci.

AKONOLINGA le 16 Avril 2018

Le MAIRE

**ESSAMA Joseph**

# MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 61/AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 31/07/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE : CARREFOUR BANTOUM II-NEMMA-NIGERIA ; CARREFOUR MANTOUM I-MANTOUM II ET INTER RN4 (KINDING NDE) - BANTOUM-YAKA (23KM) DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS, IMPUTATION : 52 36 467 03 33 00 20 2250**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET MINTP  
**IMPUTATION**  
 52 36 467 03 33 00 20 2250

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de réhabilitation de la route : CARREFOUR BANTOUM II-NEMMA-NIGERIA ; CARREFOUR MANTOUM I-MANTOUM II ET INTER RN4 (KINDING NDE) - BANTOUM-YAKA (23Km) dans le Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

## 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- Déblai mis en dépôt ;
- Mise en forme de la plateforme y/c fossés et exutoires
- Curage des ouvrages hydrauliques transversaux ;
- Fournitures et pose des buses métalliques Ø 800 mm ;
- Tête de buses en maçonnerie pour buse Ø 800 mm ;
- Puisards en maçonnerie pour buse Ø 800 mm ;
- Etc...

Par ailleurs, cette consistance des travaux est beaucoup plus exhaustive dans le cahier des clauses techniques particulières.

## 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de : Cent quarante-deux millions neuf cent quatre-vingt mille sept cent cinquante (142 980 750) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

## 4. Allotissement

Les travaux sont constitués d'un (01) lot unique :

Région	Département	Tronçon	Longueur estimée (KM)	Budget Prévisionnel TTC	Délai (mois)	Type d'intervention
CENTRE	MBAM ET INOUBOU	CARREFOUR MANTOUM I-MANTOUM II ET INTER RN4 (KINDING NDE) - BANTOUM-YAKA	23	142 980 750	06	Réhabilitation
<b>COUT TOTAL DU PROJET</b>				<b>142 980 750</b>		

## 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de BTP de droit camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, Exercices 2018 et suivants, Imputation : 52 36 467 03 33 00 20 2250.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des services du Maître d'Ouvrage, Sous-Direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres, au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts (voie d'accès en pavés, sis au quartier MVOG-ADA).

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sis au quartier Mvog-Ada, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Travaux Publics, Sous-Direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sis au quartier Mvog-Ada, au plus tard, le 27/08/2018 à 13 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 61/AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 31/07/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES  
TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE : CARREFOUR BANTOUM II-NEMMA-NIGERIA ; CARREFOUR  
MANTOUM I-MANTOUM II ET INTER RN4 (KINDING NDE) - BANTOUM-YAKA (23Km) DANS LE DEPARTEMENT DU  
MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.  
Financement : BUDGET MINTP, Exercices 2018 et suivants,  
Imputation : 52 36 467 03 33 00 20 2250  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de 06 mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour ce lot, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement financier de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

Montant de la Caution de soumission en Francs CFA
2 200 000

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu, le 27/08/2018 dès 14 heures précises dans la salle de réunions de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures du Ministère des Travaux Publics siégeant à la salle de réunions de ladite commission sis à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

\*. Critères éliminatoires

a) Dossier administratif incomplet pour absence de la caution de soumission ;

b) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;
- Un Conducteur des Travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
- Une note d'organisation et méthodologie cohérente avec consistance des travaux ;
- Une capacité financière d'un montant au moins égale à soixante millions (60 000 000) de Francs CFA, établie par une banque de 1<sup>er</sup> ordre.

c) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission timbrée, datée et signée;
- Le bordereau des prix (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, paraphé à toutes les pages et signé à la dernière page;
- Le devis Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté;
- Le sous – détail des prix unitaires quantifiés paraphé.

d) Non justification de la possession en propre ou en location de l'un des matériels minimums suivants :

- Une niveleuse ;
- Un compacteur ;
- Un camion benne ;
- Un camion-citerne à eau ;
- Une Pelle chargeuse.

e) Omission dans le BPU d'un prix unitaire quantifié ;

f) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

g) N'avoir pas obtenu au moins un total de 16 critères au moins sur l'ensemble des 22 critères essentiels.

\*. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 22 critères essentiels ci-dessous citées :

- Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur 11 critères ;
- Le matériel à mobiliser sur 08 critères ;
- L'attestation de visite des lieux signée, datée et cachetée sur 1 critère;
- Le rapport illustré de la visite de site sur 1 critère ;
- Une référence des travaux de construction, d'entretien ou de réhabilitation de route d'un montant au moins égale à cinquante millions (50 000 000) de francs CFA sur 1 critère ;

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-Direction des Marchés Publics / Service des Appels d'Offres, Tél : 222 22 92 34 / 222 23 14 22, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sis au quartier Mvog-Ada.

YAOUNDE le 31 Juillet 2018

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'OUEST

**COMMUNIQUE N°040/C/PR/MINAMP/DR-OU/SMAS/2018 DU 24 JUILLET 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/PR/MINMAP/SG/DR.OU/SMI/CRPM'AÎ/2018 DU 20 JUIN 2018 POUR LES TRAVAUX D'ADDUCTION EN EAU POTABLE DE BALE, GROUPEMENT SAN20, ARRONDISSEMENT DE SANTCHOU, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION., (EN PROCEDURE D'URGENCE).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Ouest, Autorité Contractante communique

Par Décision N° 040/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 du 31 JUILLET 2018 l'entreprise PREMIUM SERVICES SARL PO BOX 56 BAMENOA TEL 675 719 440 a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande relatif à l'Avis de consultation suscité au montant TTC de 62 565000(soixante-deux millions cinq cent soixante-cinq mille) FCFA. L'Entreprise concernée est invitée à se présenter à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Ouest, (Service des Marchés des Infrastructures) dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription des projets de marchés. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

*BAFOUSSAM le 31 Juillet 2018*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

***MBOZO'O ANGELINE***

# MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**COMMUNIQUE N°D13-179/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 26/07/2018 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/MINSANTE/CMPM/2018 RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE SUIVI DU PROJET DE FIDELISATION DES PERSONNELS DE SANTE DANS LES ZONES DIFFICILES D'ACCES.FINANCEMENT : BIP 2018**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique communique :

**Par Décision N°1587/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO du 26 JUILLET 2018**

Le Marché objet de l'Appel d'Offres susvisé a été attribué à : INTEK SARL aux montants et délai ci-dessous :

<b>Objet</b>	<b>Cout prévisionnel TTC F C FA</b>	<b>Montant TTC en F C FA</b>	<b>Délai d'exécution</b>
Acquisition des Equipements de Suivi du Projet de Fidélisation des Personnels de Santé dans les Zones difficiles d'accès	<b>50 000 000</b>	<b>49 715 325</b>	<b>20 Jours</b>

Cette entreprise est donc invitée à prendre attache avec le Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique pour l'élaboration de son projet de Lettre-Commande.

Les sociétés non retenues sont invitées à retirer leurs offres sous quinzaine, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 26 Juillet 2018

Le **MINISTRE**

**MAMA FOU DA André**

# CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°00011/CW/DG/2018 DU 26/07/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 27/06/2018 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES A LA CAMWATER, LOT 2**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :  
Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
Lot unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	<b>ETS CHARLY SERVICES BP 4070 YDE</b>  RCCM N° RC/YAO/2008/A/576  N° de Contribuable: P018000418427M  Tel : (237) 677 48 94 79  Compte bancaire N° CM21 10005-00010-00220551001-02 ouvert dans  les livres d'Afriland First Bank Agence de Yaoundé - Retraite	<b>48 842 820</b> Francs CFA TTC	<b>30 (trente) jours</b>

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division du Suivi des Consultation et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 26 Juillet 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

**BOLENGA GERVAIS**

# CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°00010/CW/DG/2018 DU 26/07/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 27/06/2018 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES A LA CAMWATER, LOT 1**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :  
Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
Lot unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	<b>ETS CHARLY SERVICES BP 4070 YDE</b>  RCCM N° RC/YAO/2008/A/576  N° de Contribuable: P018000418427M  Tel : (237) 677 48 94 79  Compte bancaire N° CM21 10005-00010-00220551001-02 ouvert dans  les livres d'Afriland First Bank Agence de Yaoundé - Retraite	<b>48 030 881</b> Francs CFA TTC	<b>30 (trente) jours</b>

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division du Suivi des Consultation et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 26 Juillet 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

**BOLENGA GERVAIS**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**ADDITIF 1 N°66/AD/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 02/08/2018 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 45/AONR/MINTP/CMPM/2018 DU 02/08/2018 POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PERSONNELS DU MINTP SUR LA VÉGÉTALISATION (TRAVAUX DE GÉNIE VÉGÉTAL AUX ABORDS DES RÉSEAUX ROUTIERS : DE LA CONCEPTION À LA RÉDACTION DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES). FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINTP, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS, LIGNE : 36 32 00 18 61 87.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Au lieu de :

PIÈCE 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (AAO)

10. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe à savoir :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure

scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur autre que la couleur blanche.

11. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Travaux Publics, Sous-Direction des Marchés Publics,

Service des Appels d'Offres, situé au rez-de-chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics,

derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada,

au plus tard le 08/08/2018 à 13 heures, elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°45/AONO/MINTP/CMPM/2018 DU 02/08/2018

en procédure d'urgence pour le renforcement des capacités des personnels du MINTP sur la végétalisation (travaux de génie végétal

aux abords des réseaux routiers : de la conception à la rédaction des prescriptions techniques particulières).

Financement : Budget de Fonctionnement du MINTP, Exercices 2018 et suivants.

Ligne Formation : 36 32 00 18 61 87

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

13. Recevabilité des offres :

Les offres ne respectant pas le mode de séparation indiqué à l'article 10 ci-dessus seront irrecevables.

• Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère en charge

des Finances, valable pendant trente (30) jours au delà de la date de validité des offres.

• Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies

certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

• Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO,

un délai supplémentaire d'au plus 48 heures sera accordé à ces derniers pour, soit fournir des informations complémentaires, soit mener

des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

Les pièces administratives devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

14. Critères d'évaluation des offres :

14-1 Critères éliminatoires :

a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées ;

**PIÈCE N°3 : RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)**



## 4.6.1 Volume 1 : Le dossier administratif

Les justifications administratives ci-dessus doivent dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres

et être présentées conformément à l'article 90 du Décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

### 5.3 Critères éliminatoires :

a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées.

PIÈCE N°4 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES (CCAP)

Article 29. Règlement des prestations

29.3 Visa préalable au paiement des décomptes

Conformément au point 40 de la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics,

la transmission de tout décompte à l'Organisme payeur en vue du paiement, sera subordonnée au visa préalable du Ministre Délégué

à la Présidence chargé des Marchés Publics, à travers la Direction Générale des Contrôles des Marchés.

Article 35. Résiliation du marché

Le marché peut être résilié comme prévu à la section II, sous-section I du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Article 36. La commission de suivi et de recette technique

La commission de suivi et de recette technique est composée ainsi qu'il suit :

• Le représentant du MINMAP, Membre ;

PIÈCE 9 : GRILLE D'ÉVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES

Critères d'évaluation des offres

Critères éliminatoires

a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées .

Lire:

PIÈCE 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (AAO)

10. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous triple enveloppe dont :

• L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) et l'Offre technique (Volume 2) ;

• L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3) ;

• L'enveloppe C contenant une copie supplémentaire de l'offre financière (offre témoin scellée) qui sera transmise à l'organisme

chargé de la régulation des marchés publics pour conservation, conformément à l'article 92 alinéa 8, du décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant

uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

11. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels,

incluant la copie témoin placée dans l'enveloppe C de l'offre financière, devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Travaux Publics,

Sous-Direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres, situé au rez-de-chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services

du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé)

sise au quartier Mvog-Ada, au plus tard le 15/08/2018 à 13 heures, elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°45/AONO/MINTP/CMPM/2018 DU 02/08/2018

en procédure d'urgence pour le renforcement des capacités des personnels du MINTP sur la végétalisation (travaux de génie végétal aux

abords des réseaux routiers : de la conception à la rédaction des prescriptions techniques particulières).

Financement : Budget de Fonctionnement du MINTP, Exercices 2018 et suivants.

Ligne Formation : 36 32 00 18 61 87

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

N.B. : l'enveloppe C contenant une copie supplémentaire de l'offre financière, rédigée en français ou en anglais devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°45/AONO/MINTP/CMPM/2018 DU 02/08/2018

en procédure d'urgence pour le renforcement des capacités des personnels du MINTP sur la végétalisation (travaux de

génie végétal

aux abords des réseaux routiers : de la conception à la rédaction des prescriptions techniques particulières).

Financement : Budget de Fonctionnement du MINTP, Exercices 2018 et suivants.

Ligne Formation : 36 32 00 18 61 87

« Offre témoin à ne pas ouvrir, à transmettre à l'ARMP pour conservation ».

13. Recevabilité des offres :

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des dossiers administratif, technique et financière ou ne contenant pas l'offre témoin scellée seront irrecevables.

- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

- Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
- Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, un délai supplémentaire d'au plus 48 heures sera accordé à ces derniers pour, soit fournir des informations complémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de lancement de l'Appel d'Offres.

14. Critères d'évaluation des offres :

14-1: Critères éliminatoires

a) Pièces administratives :

- Absence de la caution de soumission ;

- Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée.

**PIÈCE N°3 : RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)**

4.6.1 Volume 1 : Le dossier administratif

Les justifications administratives ci-dessus doivent dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de lancement de l'Appel d'Offres,

et présentées conformément à l'article 90 du décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

5.3 Critères éliminatoires :

a) Pièces administratives :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée.

Article 7. Textes généraux applicables

Le présent marché est soumis aux textes généraux ci-après:

- L'Ordonnance n° 2018/001 du 09 avril 2018 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2017/021 du 20 décembre 2017

portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;

- L'Ordonnance n° 2018/002 du 04 juin 2018 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2017/021 du 20 décembre 2017

portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2018 ;

- La lettre-circulaire N° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature

et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics.

Article 29. Règlement des prestations

29.3 Visa préalable au paiement des décomptes

Conformément à l'article 47, alinéa (f) du Décret



n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics, seule la transmission du décompte définitif à l'organisme payeur en vue du paiement, sera subordonné au visa préalable du MINMAP, à travers la Direction Générale des Contrôles des Marchés.

## Article 35. Résiliation du marché

Le marché peut être résilié comme prévu à la Section II, Sous-section I du chapitre I, du Titre V du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et également dans les conditions stipulées aux articles 42, 43, 44, 45, 46 et 47 du CCAG (prestations intellectuelles).

Article 36. La commission de suivi et de recette technique  
La commission de suivi et de recette technique est composée ainsi qu'il suit :

- Le représentant du MINMAP, Observateur.

## PIÈCE 9 : GRILLE D'ÉVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES

Critères d'évaluation des offres

Critères éliminatoires

a) Pièces administratives :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée.

NB : Les corrections ainsi faites sont à prendre en compte dans le D.A.O.

Le Ministre des Travaux Publics a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres sus-cité, que la date de dépôt et ouverture des offres prévue le 08/08/2018 est reportée au 15/08/2018.

YAOUNDE le 2 Aout 2018

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N°1089/CRP/MINTP/2018 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 39/AONR/MINTP/CMPM/2018 DU 20/06/2018 POUR L'ÉVALUATION DE LA CONTRIBUTION DU SECTEUR DU BTP À LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE L'IMPACT DES ACCORDS DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE SUR LES PRIX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES.  
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS DU MINTP – EXERCICE 2018, LIGNE : 36 470 03  
33 00115 2029**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres sus-cité que, Suite à la signature du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et la signature de la lettre-circulaire N°0005 du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature du décret sus-cité, le dossier d'Appel d'Offres a subi des aménagements.

Par ailleurs, la date de dépôt et ouverture des offres prévue le **03/08/2018** est reportée au **10/08/2018**.

Lesdits soumissionnaires sont invités à passer retirer l'additif N°2 y relatif, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada.

YAOUNDE le 31 Juillet 2018

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°00012/CW/DG/2018 DU 26/07/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 12/06/2018 POUR LA FOURNITURE DES IMPRIMES COMMERCIAUX A LA CAMWATER**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :  
 Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
Lot unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	<b>GROUPEMENT :</b>  <b>ETS MAMBO SERVICES</b>  BP : 5559 YAOUNDE RC/YAO/2010/A/1825  N°Contr: P078200550862A  <b>CAMEROUN BUSINESS SERVICES (CBS) BP: YAOUNDE</b>  RCCM/RC/YAE/2018/A/899  N°Contr: P058412691730A  Tel: 677 35 69 20  N°Compte bancaire: 10008 00030 37130973701 81 ouvert  Dans les livres de Commercial Bank Cameroun au profit de ETS MAMBO SERVICES	<b>82 979 278</b> Francs CFA TTC	<b>01 (un) mois</b>

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division du Suivi des Consultation et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.



## COMMUNE DE BANGOU

**COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE DE L'APPEL D'OFFRE N°03BIS  
BIS/AONO/C-BGOU/CIPMTBEC/2018 DU 08/05/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN  
BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE TAMDJO DANS LA COMMUNE DE BANGOU**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bangou, Maître d'ouvrage communique :  
Après examendétaillé des offres relatives à la demande de consultation susmentionné, l'attribution suivante a été faite :

SOUSSIONNAIRES	PRIX LUS(en FCFA)	PRIX EVALUES (en FCFA)	OBSERVATIONS
ETS ABC	HT: 13 415 251 TTC: 15 997 686	HT: 13 415 251 TTC: 15 997 686	Adjudicataire Montant du marché HT: 13 415 251 TTC: 15 997 686

Par conséquent, l'entreprise adjudicataire est invitée à se présenter, dès publication du présent Par conséquent, l'entreprise adjudicataire est invitée à se présenter, dès publication communiquée, à la commune de Bangou pour la finalisation du projet de contrat

*BANGOU le 31 Juillet 2018*

*Le MAIRE*

**NANA CHARLES**

## COMMUNE D'AKONOLINGA

**COMMUNIQUE N°006/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-AKGA/CIPM/2018 DU 24 AVRIL 2018, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS DES CARREFOURS ET PLACES DE LA VILLE D'AKONOLINGA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, **Autorité Contractante**, communique : Conformément aux dispositions dudit **Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert** relatif à **L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS DES CARREFOURS ET PLACES DE LA VILLE D'AKONOLINGA** le résultat se présente comme suit :

N° LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE TTC EN FCFA	OBSERVATIONS
Unique	CETRA BTP	49 950 959	49 895 657	Éligible pour la suite de la procédure

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au **Secrétaire Particulier du** Maire de la Commune d'Akonolinga, pour l'établissement de la Lettre-commande correspondante dans un délai maximum de **dix (10)** jours sous peine d'annulation de celle-ci.

AKONOLINGA le 6 Juin 2018

Le MAIRE

**ESSAMA Joseph**

# MINISTÈRE DES DOMAINES DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIÈRES

**COMMUNIQUE N°000048/C/MINDCAF/SG/DAG/SDBMM/SMP/2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ  
RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°000019/AONR/MINDCAF/CMPM/2018 DU 07 JUIN 2018 POUR L'AUDIT EN VUE DE LA REHABILITATION  
DES IMMEUBLES MINISTERIELS VETUSTES**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MINISTRE DES DOMAINES, DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIERES COMMUNIQUE :**

Le groupement **CABINET DES COMPETENCES REUNIES ET GLOBAL ENGINEERING AND SERVICES** est déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence N°000019/AONR/MINDCAF/CMPM/2018 du 07 juin 2018 pour l'audit en vue de la réhabilitation des immeubles ministériels vétustes, pour un montant toutes taxes comprises de FCFA **79 020 448 (soixante dix neuf millions vingt mille quatre cent quarante huit)**.

Le mandataire du groupement est par conséquent prié de bien vouloir se présenter, dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du MINDCAF, à la porte N°102 de l'Immeuble Ministériel N°2, pour recevoir notification de la décision d'attribution et des formalités de signature dudit marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Passé ce délai, les offres seront détruites. /-

YAOUNDE le 2 Aout 2018

Le *MINISTRE*

**KOUNG A BESSIKE JACQUELINE**

# MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

**COMMUNIQUE N° 005/18 MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP DU 02 AOÛT 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N° 01/DDP/MINEDUB/SG/DPP/PASZEP/ CSPM/2017 DU 05 JUIN 2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DES ETUDES DE BASE ET DU SUIVI EVALUATION DU PROJET D'APPUI A LA SCOLARISATION DANS LES ZONES D'EDUCATION PRIORITAIRES (PASZEP). FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (ACCORD DE PRÊT N° 02 CM-073/074 DU 26 JUIN 2014).**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Education de Base, Maitre d'Ouvrage du Projet d'Appui à la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaires (PASZEP) porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à la Demande de Proposition dont l'objet est susmentionné que le CABINET MOU-THOMSON BP : 14677 Yaoundé a été déclaré adjudicataire de la Demande de Proposition susmentionnée.

DEMANDE DE PROPOSITION		COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION		
REFERENCE	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT (F CFA)	MONTANT TTC (F CFA)
DEMANDE DE PROPOSITION N° 01/DDP/MINEDUB/SG/DPP/PASZEP/ CSPM/2017	RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DES ETUDES DE BASE ET DU SUIVI EVALUATION DU PROJET D'APPUI A LA SCOLARISATION DANS LES ZONES D'EDUCATION PRIORITAIRES (PASZEP).	CABINET MOU-THOMSON BP : 14677 Yaoundé	57 170 000	68 175 225

Le Cabinet retenu est par conséquent invité à bien vouloir prendre attache avec l'Unité de Gestion du Projet d'Appui à la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaires (PASZEP) sise au quartier Hippodrome, en face de l'APN, pour la suite de la procédure.

Les Cabinets ayant répondu à cette demande de Proposition et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs soumissions au Projet PASZEP (CSPM). Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 2 Aout 2018

Le MINISTRE

**YOUSOUF NÉE HADIDJA ALIM**

## FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

**PORTANT AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE EN PROCÉDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'ADMINISTRATEUR DU FONDS ROUTIER,

Informe tous les concessionnaires automobiles exerçant au Cameroun qu'un avis d'appel d'offres pour l'acquisition d'un véhicule berline en procédure d'urgence est publié dans le Journal des Marchés de l'ARMP. Il invite par conséquent ces derniers à consulter ledit journal ainsi que le site internet du Fonds Routier pour la consultation de l'avis aux adresses suivantes :

ARMP : [www.arp.cm/JDM](http://www.arp.cm/JDM)ronds Routier :- [www.fondsroutiercameroun.org](http://www.fondsroutiercameroun.org)

YAOUNDE le 1 Aout 2018

Le ADMINISTRATEUR

**ATANGA BIKOE Jean claude**

# MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

**COMMUNIQUE N° 00030/C/MINEPIA/SG/DAG/2018 DU 01 AOUT 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE A LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00005 /DC/MINEPIA/CMPM/2018 DU 08 JUIN 2018 EN VUE DE L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° 00527/D/MINEPIA/SG/DAG/2018 du 01 Août 2018, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation sus citée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
AVM Computers Services,  BP : Yaoundé	Douze millions quatre cent deux mille (12 402 000)	Cellule informatique du MINEPIA	Vingt (20) jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription de la lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui suivent n'ont pas été retenus pour les motifs ci-après :

Soumissionnaires	Motifs de rejet
SOCOTRANSIT SARL	Proposition financière classée deuxième
Ets. NJA	Proposition technique insuffisante
SSIG	Dossier administratif incomplet

Ils sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée sur toute caution de soumission relative au présent appel d'offres./-

YAOUNDE le 1 Aout 2018

Le **MINISTRE**

**DR TAIGA**

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'OUEST

**COMMUNIQUE N° 039/C/PR/MINAMP/DR-OU/SMAS/2018 DU 24 JUILLET 2018 DOSSIER DE CONSULTATION N° 029/DC/MINMAP/DR-OU/SMAS/CRPM-SPI/2018 DU 28 JUIN 2018 SUIVANT LETTRE N°001754/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 16/03/2018 DE MONSIEUR LE MINISTRE DÉLÉGUÉ À A PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE CHARGÉ DES MARCHÉS PUBLICS AUTORISANT POUR LES MARCHÉS PLURIANNUELS, LA PASSATION DES MARCHÉS DE GRÉ À GRÉ POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX : MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT D'UN BATIMENT R+1 A USAGE DE BUREAUX POUR LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRAVAUX PUBLICS DES BAMBOUTOS (PHASE II).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Ouest Autorité Contractante communique :

Par décision n° \_\_\_\_\_/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMAS/2018 DU 24 JUILLET 2018, l'entreprise telle qu'indiquée dans le tableau ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du Marché relatif à l'avis de consultation suscité :

N° LOT	INTITULE DU PROJET	ENTREPRISE ADJUDICATAIRE	MONTANT D'ATTRIBUTION FCFA	DELAI D'EXECUTION
Unique	MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT D'UN BATIMENT R+1 A USAGE DE BUREAU POUR LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRAVAUX PUBLICS DES BAMBOUTOS (PHASE II)	TECHNICIS SARL BP : 14542 Yaoundé  Tel 677 77 17 88	6999 999 (six millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre vingt dix-neuf)	04,5 MOIS

L'Entreprise concernée est invitée à se présenter à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Ouest, (Service des Marchés des Approvisionnements et des Services) dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué en vue de la souscription du projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

*BAFOUSSAM le 24 Juillet 2018*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

**MBOZO'O ANGELINE**

# CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**000020/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 30 JUIL 2018 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°0157/AONO/CCAA/CIPM/2018 DU 22 JUIN 2018 RELATIF AU RECRUTEMENT DES CABINETS POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES PRESTATIONS À LA CCAA (EN PROCÉDURE D'URGENCE).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) porte à la connaissance des entreprises ayant acquis le dossier d'Appel d'Offres susmentionné que le LOT 1 dudit Appel d'Offres relatif au contrôle et à la surveillance des travaux de construction de la clôture de sûreté à l'aéroport de Bafoussam, est annulé, suivant autorisation N° 04562/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6 du Ministre en charge des Marchés Publics, Autorité des Marchés. Néanmoins, ces entreprises sont informées que le LOT 2 relatif aux études des travaux de construction de l'aérogare passagers de Koutaba, suit son parcours normal.

YAOUNDE le 30 Juillet 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**ASSOUMOU KOKI Paule**

# MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**COMMUNIQUE N°D13-178/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 26 JUILLET 2018 PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINSANTE/CMPM/2018 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES SITES POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) HOPITAUX MODERNES A YAOUNDE ET A MFOU.FINANCEMENT : BIP 2018**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique communique :

**Par Décision N°1586/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO du 26 JUILLET 2018**

Le Marché objet de l'Appel d'Offres susvisé a été attribué à : INTERNATIONAL CONSULTING SERVICES SARL – Lot 2 et METCH-ELEC SARL – Lot 3 aux montants et délai ci-dessous :

N° de Lot	Objet	Cout prévisionnel TTC F C FA	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution
02	Travaux de Construction d'un Château d'eau d'une capacité de 50 M <sup>3</sup> et d'un Forage équipé d'une Pompe électrique – Lot 2	<b>60 000 000</b>	<b>57 353 610</b>	<b>03 Mois</b>
03	Travaux d'Electricité : Construction d'une Cabine et mise en place d'un Transformateur de 630 KVA – Lot 3	<b>57 690 000</b>	<b>55 069 961</b>	<b>04 Mois</b>

Ces entreprises sont donc invitées à prendre attache avec le Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique pour l'élaboration de leurs projets de Marché.

Les sociétés non retenues sont invitées à retirer leurs offres sous quinzaine, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 26 Juillet 2018

Le *MINISTRE*

**MAMA FOU DA André**

# CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°00012/CW/DG/2018 DU 26/07/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 12/06/2018 POUR LA FOURNITURE DES IMPRIMES COMMERCIAUX A LA CAMWATER**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :  
 Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
Lot unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	<b>GROUPEMENT :</b>  <b>ETS MAMBO SERVICES</b>  BP : 5559 YAOUNDE RC/YAO/2010/A/1825  N°Contr: P078200550862A  <b>CAMEROUN BUSINESS SERVICES (CBS) BP: YAOUNDE</b>  RCCM/RC/YAE/2018/A/899  N°Contr: P058412691730A  Tel: 677 35 69 20  N°Compte bancaire: 10008 00030 37130973701 81 ouvert  Dans les livres de Commercial Bank Cameroun au profit de ETS MAMBO SERVICES	<b>82 979 278</b> Francs CFA TTC	<b>01 (un) mois</b>

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division du Suivi des Consultation et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.



# CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N° 0008/CW/DG/2018 DU 26/07/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0005/AONO/CAMWATER/CIPM/2018 DU 12/06/2018 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR LA FACTURATION A LA CAMWATER**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :  
 Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
Lot unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	<b>GROUPEMENT :</b>  <b>ETS WORD CORPORATION</b> SERVICE BP YAOUNDE RC/YAO/2018/A/1299  <b>GROUPE SOFT SARL BP : 15906</b> YAOUNDE RC/YAE/2016/B/39  Tel : (237) 693 08 62 95  Compte bancaire N° CM21 10005 00021 05733901001 53 ouvert  dans les livres d'Afriland First Bank	<b>69 868 575</b> Francs CFA TTC	un (01) mois

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division du Suivi des Consultation et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 26 Juillet 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

**BOLENGA GERVAIS**

# CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°00010/CW/DG/2018 DU 26/07/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 27/06/2018 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES A LA CAMWATER, LOT 1**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :  
Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
Lot unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	<b>ETS CHARLY SERVICES BP 4070 YDE</b>  RCCM N° RC/YAO/2008/A/576  N° de Contribuable: P018000418427M  Tel : (237) 677 48 94 79  Compte bancaire N° CM21 10005-00010-00220551001-02 ouvert dans  les livres d'Afriland First Bank Agence de Yaoundé - Retraite	<b>48 030 881</b> Francs CFA TTC	<b>30 (trente) jours</b>

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division du Suivi des Consultation et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 26 Juillet 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

**BOLENGA GERVAIS**

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'OUEST

**COMMUNIQUE N°040/C/PR/MINAMP/DR-OU/SMAS/2018 DU 24 JUILLET 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/PR/MINMAP/SG/DR.OU/SMI/CRPM'AÎ/2018 DU 20 JUIN 2018 POUR LES TRAVAUX D'ADDUCTION EN EAU POTABLE DE BALE, GROUPEMENT SAN20, ARRONDISSEMENT DE SANTCHOU, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION., (EN PROCEDURE D'URGENCE).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Ouest, Autorité Contractante communique

Par Décision N° 040/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 du 31 JUILLET 2018 l'entreprise PREMIUM SERVICES SARL PO BOX 56 BAMENOA TEL 675 719 440 a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande relatif à l'Avis de consultation suscité au montant TTC de 62 565000(soixante-deux millions cinq cent soixante-cinq mille) FCFA. L'Entreprise concernée est invitée à se présenter à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Ouest, (Service des Marchés des Infrastructures) dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription des projets de marchés. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

*BAFOUSSAM le 31 Juillet 2018*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

***MBOZO'O ANGELINE***

# CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°00011/CW/DG/2018 DU 26/07/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 27/06/2018 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES A LA CAMWATER, LOT 2**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :  
 Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
Lot unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	<p><b>ETS CHARLY SERVICES BP 4070 YDE</b></p> <p>RCCM N° RC/YAO/2008/A/576</p> <p>N° de Contribuable: P018000418427M</p> <p>Tel : (237) 677 48 94 79</p> <p>Compte bancaire N° CM21 10005-00010-00220551001-02 ouvert dans</p> <p>les livres d'Afriland First Bank Agence de Yaoundé - Retraite</p>	<p><b>48 842 820</b> Francs CFA TTC</p>	30 (trente) jours

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division du Suivi des Consultation et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 26 Juillet 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

**BOLENGA GERVAIS**

## COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

**DECISION MUNICIPALE N°007/DIVI/CAB LLL/SG/STD/2018PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALOUVERT N°02/AOWO/CIPM/CABAFIII/2018 DU 08/06/ 2018POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AL'ECOLE PUBLIQUE DJUNANG B DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3EME

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation d la décentralisation ;

Vu la loi n°2004/018 du 22 juillet fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la N°2007/006 du 26 Décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la loi N°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi N°2009/19 du 15 Décembre 2009 Portant fiscalité locale ;

Vu le décret N°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats des Communes et établissements communaux, modifié par le décret 90/1464 du 09 Novembre 1990 ;

Vu le décret N°2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination de monsieur CHAIBOU en qualité de Préfet du département de la Mifi ;

Vu l'arrêté n°00000195/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre constatant l'élection de Monsieur NDEFONKOU Daniel au poste de Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3<sup>ème</sup> ;

Vu la circulaire N°001/C/MIFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat des établissement publics administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des organismes subventionnés, pour l'exercice 2018

Vu l'avis de consultation n°002/DC/CABAF III/CIPM/2018 du 19-03-2018 considérant le procès verbal n°46/PV/RO/MIFI/CABII/CIPM/2018 de la CIPM de Bafoussam 3<sup>ème</sup>

**Article 1<sup>er</sup>** : Le marché objet l'avis d'appel d offres susmentionné est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribué comme suit ;

Entreprise	Montant HT{FCFA}	Montant TTC{FCFA}	Délais d'exécution
ETS EMERGENCE 2035	15 512 890	18499 121	03 Mois

BAFOUSSAM le 16 Juillet 2018

Le MAIRE

**NDEFONKOU Daniel**

## COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

**DECISION MUNICIPALE N°008/DM/CAB LLL/SG/STD/2018PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05IAONO/C\PM/CABAFIII/2018 DU 08/06/ 2018POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DE 2,5X2,5 (LONGUEUR 5M) A DJUKANG SUR LA RIVIERE LAFIE , D'UN DALOT DE 2X2,5 (LONGUEUR 5M) SUR LA RIVIERE RELIANT LES QUARTIERS DJUKOU ET NDEUNDEU ET D'UN DALOT DE 2X2 (LONGUEUR 5M) SUR LA RIVIAIRE RELIANT LES QUARTIERS LATSIT ET DJUTSA Y/C SA VOIE D'ACCES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3 EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3EME**

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation d la décentralisation ;

Vu la loi n°2004/018 du 22 juillet fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la N°2007/006 du 26 Décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la loi N°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi N°2009/19 du 15 Décembre 2009 Portant fiscalité locale ;

Vu le décret N°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats des Communes et établissements communaux, modifié par le décret 90/1464 du 09 Novembre 1990 ;

Vu le décret N°2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination de monsieur CHAIBOU en qualité de Préfet du département de la Mifi ;

Vu l'arrêté n°00000195/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre constatant l'élection de Monsieur NDEFONKOU Daniel au poste de Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3<sup>ème</sup> ;

Vu la circulaire N°001/C/MIFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat des établissement publics administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des organismes subventionnés, pour l'exercice 2018

Vu l'avis de consultation n°005/DC/CABAF III/CIPM/2018 du 08/06/2018 de la CIPM de Bafoussam

considérant le procès verbal n°46/PV/RO/MIFI/CABII/CIPM/2018 de la CIPM de Bafoussam 3<sup>ème</sup>

**Article 1<sup>er</sup>** : Le marché objet l'avis tj'appei d'offres susmentionné est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribué comme suit

Entreprise	Montant HT(FCFA)	Montant TTC(FCFA)	Délais d'exécution
ETS MI DE CAM	22 636 478	26 994 000	03 mois

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera

BAFOUSSAM le 16 Juillet 2018

Le MAIRE

**NDEFONKOU Daniel**

## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

**DECISION N°097/D/PR/MINMAP/DGMAS/DMSPI/CE4/NBJ/2018 DU 19 JUILLET 2018 PORTANT  
ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT  
N°186/AOIO/MINMAP/CCPM-SPI/2017 DU 27/12/2017 POUR LA PRECOLLECTE, LA COLLECTE, LE  
TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES  
RUES, PLACES PUBLIQUES ET MARCHES DE LA VILLE DE YAOUNDE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE CHARGE DES MARCHES PUBLICS,

**Vu** la constitution ;

**Vu** la loi N°2017/021 du 20 décembre 2017 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018

**Vu** le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

**Vu** le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

**Vu** le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

**Vu** Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

**Vu** Le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés Publics

**Vu** la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

**Vu** la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

**Vu** la circulaire n° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

**Considérant** le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°186/AOIO/MINMAP/CCPM-SPI/2017 du 27 Décembre 2017 pour les prestations de pré collecte, collecte, transport et traitement des ordures ménagères, balayage et nettoyage des rues, places publiques et marchés de la ville de Yaoundé;

**Considérant** Les lettres N°0098/L/MINMAP/CCPM-SPI/17 du 07 juin 2018 et N°0117/L/MINMAP/CCPM-SPI/17 du 03 juillet 2018 proposant l'attribution des Marchés.

### DECIDE:

**Article 1er** : — L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataires des marchés relatifs à la consultation susmentionnée:

N°Lot	Lieu d'exécution	Maître d'Ouvrage	Entreprises	Montant HT (en Fcfa)	Délai d'exécution
1	Yaoundé	CUY	<b>HYSACAM</b> BP:1 420 Douala-Cameroun Tel: +237 33 37 80 80; Fax:+237 33 37 80 90 Email: hysacam seca@yahoo.com	19 242 018 638	Cinq (05) ans
2			<b>HYSACAM</b> BP: 1 420 Douala-Cameroun Tél: +237 33 37 80 80; Fax: +237 33 37 80 90 E-mail:Hysacam seca@yahoo.cm	12 208 556 652	
3			<b>HYSACAM</b> BP: 1 420 Douala-Cameroun Tél: +237 33 37 80 80; Fax: +237 33 37 80 90 E-mail: hysacam seca@yahoo.com	9 392 640 266	

**Article 2.-** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 19 Juillet 2018

Le MINISTRE

**ABBA SADOU**

# CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**DECISION N°071/CW/DG/DSCM/CIPM/2018 DU 26/07/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 12/06/2018 POUR LA FOURNITURE DES IMPRIMES COMMERCIAUX A LA CAMWATER**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut général des Entreprises Publiques ;  
Vu Le Décret N°2018/144 du 20 Février 2018 portant réorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation ;  
Vu Le Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;  
Vu La Résolution N°002/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 10 Novembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général de la CAMWATER de monsieur BOLENGA Gervais ;  
Vu La Résolution N°001/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 18 Décembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général Adjoint de la CAMWATER de monsieur BIDJOCKA Jean Pierre ;

Vu La Résolution N°002/CAE/CAMWATER du 09 Février 2018 portant adoption du Régime Général Interne des Marchés de la CAMWATER

Vu La Résolution N°003/CAE/CAMWATER du 09 Février 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la commission interne de passation des marchés (CIPM auprès du Directeur Général de la CAMWATER.

Considérant L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 12/06/2018 POUR A FOURNITURE DES IMPRIMES COMMERCIAUX A LA CAMWATER

**Article 1** : La société ci-après citée est reconnue comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
-----------	------------------	------------	---------	-------------------

<p><b>Lot unique</b></p>	<p><b>LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER</b></p>	<p><b><u>GROUPEMENT :</u></b></p> <p><b>ETS MAMBO SERVICES</b></p> <p>BP : 5559 YAOUNDE RC/YAO/2010/A/1825</p> <p>N°Contr: P078200550862A</p> <p><b>CAMEROUN BUSINESS SERVICES (CBS) BP: YAOUNDE</b></p> <p>RCCM/RC/YAE/2018/A/899</p> <p>N°Contr: P058412691730A</p> <p>Tel: 677 35 69 20</p> <p>N°Compte bancaire: 10008 00030 37130973701 81 ouvert</p> <p>Dans les livres de Commercial Bank Cameroun au profit de ETS MAMBO SERVICES</p>	<p><b>82 979 278</b> Francs CFA TTC</p>	<p><b>01 (un) mois</b></p>
--------------------------	---	---	---	----------------------------

**Article 2 :** La présente Décision sera signée et communiquée partout où besoin sera. /-

*DOUALA le 26 Juillet 2018*

*Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL*

***BOLENGA GERVAIS***



# CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**DECISION N°072/CW/DG/DSCM/CIPM/2018 DU 26/07/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0005/AONO/CAMWATER/CIPM/2018 DU 12/06/2018 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR LA FACTURATION A LA CAMWATER**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut général des Entreprises Publiques ;  
 Vu Le Décret N°2018/144 du 20 Février 2018 portant réorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation ;  
 Vu Le Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;  
 Vu La Résolution N°002/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 10 Novembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général de la CAMWATER de monsieur BOLENGA Gervais ;  
 Vu La Résolution N°001/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 18 Décembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général Adjoint de la CAMWATER de monsieur BIDJOCKA Jean Pierre ;

Vu La Résolution N°002/CAE/CAMWATER du 09 Février 2018 portant adoption du Régime Général Interne des Marchés de la CAMWATER

Vu La Résolution N°003/CAE/CAMWATER du 09 Février 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la commission interne de passation des marchés (CIPM auprès du Directeur Général de la CAMWATER.

Considérant L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0005/AONO/CAMWATER/CIPM/2018 DU 12/06/2018 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR LA FACTURATION A LA CAMWATER

**Article 1** : La société ci-après citée est reconnue comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
Lot unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	<p><b>GROUPEMENT :</b></p> <p><b>ETS WORD CORPORATION</b>            SERVICE BP YAOUNDE            RC/YAO/2018/A/1299</p> <p><b>GROUPE SOFT SARL</b> BP : 15906            YAOUNDE RC/YAE/2016/B/39</p> <p>Tel : (237) 693 08 62 95</p> <p>Compte bancaire N° CM21 10005            00021 05733901001 53 ouvert</p> <p>dans les livres d'Afriland First Bank</p>	<p><b>69 868 575</b>            Francs CFA TTC</p>	un (01) mois

**Article 2** : La présente Décision sera signée et communiquée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 26 Juillet 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

**BOLENGA GERVAIS**

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'OUEST

**DESISION N°040/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 DU 31 JUILLET 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 024/AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/SMI/CRPM-AI/2018 DU 20 JUIN 2018 POUR LESTRAVAUX D'ADDUCTION EN EAU POTABLE DE BALE, GROUPEMENT SANZO, ARRONDISSEMENT DE SANTCHOU, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION. (EN PROCEDURE D'URGENCE).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DE L'OUEST.

Vu la constitution ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le décret du 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, Organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n° 0175/CAB/PR du 02 avril 2015 portant nomination de Madame MBOZO'O, née NTAMELAL Angéline, Délégué Régional des Marchés Publics de l'Ouest ;

Vu la décision n° 0015/D/MINMAP/SG/SAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Régionale des passations des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Entreprises et des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et autres subventionnés pour l'Exercice 2018 ;

Vu le procès-verbal de la session du 20 décembre 2017 de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics de l'Ouest ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offre OUVERT D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 024/AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/SMI/CRPM-AI/2018 DU 20 JUIN 2018 POUR LESTRAVAUX D'ADDUCTION EN EAU POTABLE DE BALE, GROUPEMENT SANZO, ARRONDISSEMENT DE SANTCHOU, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION.

(EN PROCEDURE D'URGENCE).

**DECIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Le marché, objet du dossier d'appel d'offre susvisé est pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribués à l'Entreprise PREMIUM SERVICES SARL PO BOX 56 BAMENDA TEL 675 71 94 40 au montant TTC de 62 565 000 (soixante-deux millions cinq cent soixante-cinq mille) FCFA

Article 2 : La présente décision sera enregistré et publiée partout où besoin sera./-

*BAFOUSSAM le 31 Juillet 2018*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

***MBOZO'O ANGELINE***

## COMMUNE DE BANGOU

**DECISIONN° 011[D/C-BANGOU/2018 DU 31/07/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE N°03BIS BLS/AONO/C-BGOU/CIPM-TBEC/2018 DU 08/05/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE TAMDJO DANS LA COMMUNE DE BANGOU.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DELA COMMUNE DEBANGOU, Maître d'ouvrage, Autorité contractante ;

Vu la constitution :

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisations du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° OOI/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés public ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics :

Vu Circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2018.;

Vu L'appel d'offre national ouvert N°03bis bis/AONO'CIPM-TBEC/2018 du 08/05/2018 pour les travaux de construction d'un bloc de deux Mlles de classes à l'EP de Tamdjo dans la commune de Bangou ;

Considérant La proposition d'attribution N°.06/PA/C-BGOU/C1PM/PRESS 2018 du 30 JUIL 2018

### DECIDE:

Article 1 : Le Marché objet de la demande de cotation susvisée est pour compter de la date de signature de la présente Décision attribué à l'entreprise ci-dessous indiqué;

Projets	Entreprise adjudicataire	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de Tamdjo.	ETS ABC Tél : 699 96 44 13 BP : 112 Fouban	!34!5250(Treize millions quatre cent quinze mille deux cent cinquante	15997686(Quinze millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent quatre-vingt-six)	(03) trois mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera



# MINISTÈRE DES DOMAINES DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIÈRES

**DECISION N°001557/D/MINDCAF/SG/DAG/SDBMM/SMP/2018 DU 02 AOÛT 2018 PORTANT ATTRIBUTION  
DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°000019/AONR/MINDCAF/CMPM/2018 DU 07 JUIN 2018 POUR L'AUDIT EN VUE DE LA REHABILITATION  
DES IMMEUBLES MINISTERIELS VETUSTES**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE MINISTRE DES DOMAINES, DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIERES

**Vu** la Constitution ;

**Vu** le décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 ;

**Vu** le décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2013/271 du 05 août 2013 ;

**Vu** le décret N°2012/390 du 18 septembre 2012 portant organisation du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières ;

**Vu** l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence N°000019/AONR/MINDCAF/CMPM/2018 du 07 juin 2018 pour l'audit en vue de la réhabilitation des immeubles ministériels vétustes ;

**Considérant** les nécessités de service.

### DECIDE :

**Article 1er** : Le groupement **CABINET DES COMPETENCES REUNIES ET GLOBAL ENGINEERING AND SERVICES** est déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence N°000019/AONR/MINDCAF/CMPM/2018 du 07 juin 2018 pour l'audit en vue de la réhabilitation des immeubles ministériels vétustes, pour un montant toutes taxes comprises de **FCFA 79 020 448 (soixante dix neuf millions vingt mille quatre cent quarante huit)**.

**Article 2** : Le mandataire du groupement est invité à se présenter au Service des Marchés Publics du MINDCAF, à la porte N°102 de l'Immeuble Ministériel N°2, pour l'établissement et la signature dudit marché.

YAOUNDE le 2 Aout 2018

Le *MINISTRE*

**KOUNG A BESSIKE JACQUELINE**

## MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

**DECISION N°001/18 /D/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP DU 02 AOUT 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N° 01/DDP/MINEDUB/SG/DPP/PASZEP/ CSPM/2017 DU 05 JUIN 2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DES ETUDES DE BASE ET DU SUIVI EVALUATION DU PROJET D'APPUI A LA SCOLARISATION DANS LES ZONES D'EDUCATION PRIORITAIRES (PASZEP). FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT, ACCORD DE PRÊT N° 02 CM-073/074 DU 26 JUIN 2014.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Education de Base, Maître d'Ouvrage,

Vu la constitution ;

Vu La loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et la Lettre-circulaire N°0005 /L/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018

précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication de ce Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018.

Vu Le Décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu Le Décret n° 2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant

organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu Le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création,

organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu L'Arrêté N°228 /A/MINMAP du 5 Août 2014 portant création d'une commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet d'Appui

à la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaires (PASZEP) ;

Vu La Décision N°0286/D/MINMAP du 30 JUIN 2015 constatant la composition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès

du Projet d'Appui à la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaires (PASZEP) ;

Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle

de l'exécution du budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et autres organismes subventionnés pour l'exercice 2008 ;

Vu La demande de Proposition N° 01/DDP/MINEDUB/SG/DPP/PASZEP/ CSPM/2017 du 05 juin 2017 pour le recrutement

d'un cabinet charge des études de base et du suivi évaluation du Projet d'Appui à la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaires (PASZEP);

Vu Les offres des soumissionnaires ;

Vu Le Procès-Verbal du 27/02/2018 de la commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet PASZEP ;

Vu L'Avis de Non Objection de la Banque Islamique de Développement du 26/07/2018.

DECIDE :

Article 1er : le Cabinet dont le nom suit est retenu pour les études de base et du suivi-évaluation du Projet d'Appui à la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaires (PASZEP).

DEMANDE DE PROPOSITION		COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION		
REFERENCE	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT (F CFA)	MONTANT TTC (F CFA)
DEMANDE DE PROPOSITION N° 01/DDP/MINEDUB/SG/DR/PASZEP/ CSPM/2017	RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DES ETUDES DE BASE ET DU SUIVI EVALUATION DU PROJET D'APPUI A LA SCOLARISATION DANS LES ZONES D'EDUCATION PRIORITAIRES (PASZEP).	que le CABINET MOU-THOMSON BP : 14677 Yaoundé	57 170 000	68 175 225

**Article 2** : le représentant du Cabinet est invité à se présenter à l'Unité de Gestion du Projet PASZEP, pour l'établissement de son Marché.

YAOUNDE le 2 Aout 2018

Le MINISTRE

**YOUSOUF NÉE HADIDJA ALIM**

# CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**DECISION N°070/CW/DG/DSCM/CIPM/2018 DU 26/07/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 27/06/2018 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES A LA CAMWATER, LOT 1**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut général des Entreprises Publiques ;  
 Vu Le Décret N°2018/144 du 20 Février 2018 portant réorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation ;  
 Vu Le Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;  
 Vu La Résolution N°002/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 10 Novembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général de la CAMWATER de monsieur BOLENGA Gervais ;  
 Vu La Résolution N°001/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 18 Décembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général Adjoint de la CAMWATER de monsieur BIDJOCKA Jean Pierre ;

Vu La Résolution N°002/CAE/CAMWATER du 09 Février 2018 portant adoption du Régime Général Interne des Marchés de la CAMWATER

Vu La Résolution N°003/CAE/CAMWATER du 09 Février 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la commission interne de passation des marchés (CIPM auprès du Directeur Général de la CAMWATER.

Considérant L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 27/06/2018 AVEC LES ETS CHARLY BP 4070 YDE POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES A LA CAMWATER, LOT 1

**Article 1** : La société ci-après citée est reconnue comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
Lot unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	<p>ETS CHARLY SERVICES BP 4070 YDE</p> <p>RCCM N° RC/YAO/2008/A/576</p> <p>N° de Contribuable: P018000418427M</p> <p>Tel : (237) 677 48 94 79</p> <p>Compte bancaire N° CM21 10005-00010-00220551001-02 ouvert dans</p> <p>les livres d'Afriland First Bank Agence de Yaoundé - Retraite</p>	<p><b>48 030 881</b> Francs CFA TTC</p>	30 (trente) jours

**Article 2** : La présente Décision sera signée et communiquée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 26 Juillet 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

**BOLENGA GERVAIS**

# CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**DECISION N° 069/CW/DG/DSCM/CIPM/2018 DU 26/07/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 27/06/2018 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES A LA CAMWATER, LOT 2**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut général des Entreprises Publiques ;  
 Vu Le Décret N°2018/144 du 20 Février 2018 portant réorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation ;  
 Vu Le Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;  
 Vu La Résolution N°002/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 10 Novembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général de la CAMWATER de monsieur BOLENGA Gervais ;  
 Vu La Résolution N°001/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 18 Décembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général Adjoint de la CAMWATER de monsieur BIDJOCKA Jean Pierre ;

Vu La Résolution N°002/CAE/CAMWATER du 09 Février 2018 portant adoption du Régime Général Interne des Marchés de la CAMWATER

Vu La Résolution N°003/CAE/CAMWATER du 09 Février 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la commission interne de passation des marchés (CIPM auprès du Directeur Général de la CAMWATER.

Considérant L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 27/06/2018 AVEC LES ETS CHARLY BP 4070 YDE POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES A LA CAMWATER, LOT 2

**Article 1** : La société ci-après citée est reconnue comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
Lot unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	<p>ETS CHARLY SERVICES BP 4070 YDE</p> <p>RCCM N° RC/YAO/2008/A/576</p> <p>N° de Contribuable: P018000418427M</p> <p>Tel : (237) 677 48 94 79</p> <p>Compte bancaire N° CM21 10005-00010-00220551001-02 ouvert dans</p> <p>les livres d'Afriland First Bank Agence de Yaoundé - Retraite</p>	<p><b>48 842 820</b> Francs CFA TTC</p>	30 (trente) jours

**Article 2** : La présente Décision sera signée et communiquée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 26 Juillet 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

**BOLENGA GERVAIS**

# ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE DE MARCHÉ RELATIVE À LA FOURNITURE L'INSTALLATION DE GÉNÉRATEURS PHOTOVOLTAÏQUES AUTONOMES DE 1,5 KWC ET 13KVWH DE CAPACITÉ DE STOCKAGE DANS LES POSTES DE CONTRÔLE FORESTIER DE' EENG DENG, BIOMBÉ ET LOM II**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (E .D.C.),

Vu la Constitution ;

-

Vu la loi n°2017/021 du 20 décembre 2017 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018;

Vu le décret n° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la Société Electricity Development Corporation (E.D.C.);

Vu les statuts de la Société Electricity Development Corporation (E.D.C.), approuvés par décret N°2006/407 du 29 Novembre-2006;

Vu le décret N°2004/274 du 24 Septembre 2004, portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N°2011/410 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret N°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret N°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République Vu le décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des

Commissions de passation des Marchés publics, modifié et complété par le décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 mars modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du code de marchés publics

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la circulaire N°00000683/C/MINFI du 31 décembre 2014 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2015 ;

Vu l'arrêté N°001/A/MINMAP du 13 février 2013 portant création d'une commission spéciale auprès du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Lom Pangar, modifié et complété par l'arrêté N°008/A/MINMAP du 4 juin 2013 ;

Vu la décision N°0076/D/MINMAP du 29 mai 2013 constatant la composition de la commission spéciale de passation des marchés auprès du Projet d'aménagement hydro-électrique de LOM PANGAR ;

Vu la résolution n° 026/EDC/CA/2009 du 24 Juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (E.D.C.) ;

Vu le Cahier de Charges entre la République du Cameroun et la Société Electricity Development

Corporation pour la réalisation du projet de construction du barrage de retenue de Lom Pangar, signé le 13 Novembre 2009 ;

Vu la Demande de Cotations N°003/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 du 04 juillet 2017 pour la fourniture et l'installation de générateurs photovoltaïques autonomes de 1,5 Kwc et 131\*Vh de capacité de stockage dans les postes de contrôle forestier de Lom Pangar, Ouami et Lom II;

Vu le Procès-verbal de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Projet LOM Pangar en sa session du 01 août 2017, relatif à l'ouverture des plis de la Demande de EtrjatiOns

photovoltaïques autonomes de 1,5 Kwc et 13KWh de capacité de stockage dans les postes de contrôle forestier de Lom Pangar, Ouami et Lom II ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Projet Lom Pangar transmise par la correspondance N°004/2017/EDC/DG/CSPM/P/S du 18 août 2016, relative à la Demande de Cotations N°003/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 du 04 juillet 2017 pour la fourniture et l'installation de générateurs photovoltaïques autonomes de 1,5 Kwc et 13KWh de capacité de stockage dans les postes de contrôle forestier de Lom Pah/g-ai, Ouami et Lom II ;

Vu le procès verbal des négociations, portant changement des sites d'implantation des générateurs photovoltaïques du 01/12/2017;

Vu la non objection de l'Agence Française de Développement sur le changement de site, accordée par correspondance N°2018/YAO/SC/nk/1559-18;

**DECIDE:**

**JDM n° 1614 du 3 Aout 2018**

Page 123 sur 152

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

03/08/2018



**Article 1er** : La société CANOPY CAMEROUN SARL, B.P.: 5 204 Yaoundé, Tel : (237) 222 218 171; a été retenue comme adjudicataire de la Lettre de Marché relative à la fourniture et l'installation de générateurs photovoltaïques autonomes de 1,5 KWc et 13KWh de capacité de stockage dans les postes de, contrôle forestier de Deng Deng, Biombé et Lom II, selon les modalités ci-dessous :

- Montant HTVA: trente deux millions cent soixante quinze mille quarante sept (32275 047) FCFA;
- Montant TTC: trente huit millions trois cent soixante huit mille sept cent quarante quatre (38 368 744) FCFA.
- Délai de livraison : Deux (02) mois.

**Article 2** : Le Directeur Général de la société CANOPY CAMEROUN SARL ou son Représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier est invité à se présenter à la Société Electricity Development Corporation (E.D.C.), Service du Spécialiste en Passation des Marchés du Projet Lom Pangar, pour l'établissement du marché correspondant.

**Article 3** : Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de venir retirer les copies sous huitaine. oue DU CA A!:\_

**Article 4** : La présente Décision sera enregistrée et communiquée où besoin sera.

YAOUNDE le 3 Juillet 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NSANGOU Dr THEODORE**

# MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

**DECISION N°00527/D/MINEPIA/SG/DAG/2018 DU 01 AOUT 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE A LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00005 /DC/MINEPIA/CMPM/2018 DU 08 JUIN 2018 EN VUE DE L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2018;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics,

modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle

de l'Exécution du Budget de l'État, des Entreprises et Établissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2018.

Considérant le dossier de consultation pour une demande de cotation n°00005 /DC/MINEPIA/CMPM/2018 du 08 juin 2018 en vue de l'acquisition d'équipements informatiques.

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
AVM Computers Services, BP : Yaoundé	Douze millions quatre cent deux mille (12 402 000)	Cellule informatique du MINEPIA	Vingt (20) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 1 Aout 2018

Le MINISTRE

**DR TAIGA**

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'OUEST

**DECISION N° 039/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMAS/CRPM-SPI 2018 DOSSIER DE CONSULTATION N° 029/DC/MINMAP/DR-OU/SMAS/CRPM-SPI/2018 DU 28 JUIN 2018 SUIVANT LETTRE N°001754/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 16/03/2018 DE MONSIEUR LE MINISTRE DÉLÉGUÉ À A PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE CHARGÉ DES MARCHÉS PUBLICS AUTORISANT POUR LES MARCHÉS PLURIANNUELS, LA PASSATION DES MARCHÉS DE GRÉ À GRÉ POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX : MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT D'UN BATIMENT R+1 A USAGE DE BUREAUX POUR LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRAVAUX PUBLICS DES BAMBOUTOS (PHASE II).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DE L'OUEST.

Vu la constitution ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le décret du 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, Organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n° 0175/CAB/PR du 02 avril 2015 portant nomination de Madame MBOZO'O, née NTAMELAL Angéline, Délégué Régional des Marchés Publics de l'Ouest ;

Vu la décision n° 0015/D/MINMAP/SG/SAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Régionale des passations des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Entreprises et des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et autres subventionnés pour l'Exercice 2018 ;

Vu le procès-verbal de la session du 20 décembre 2017 de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics de l'Ouest ;

Considérant DOSSIEIR IOE CONSULTATION N°029/DC/MINMAP/DR-OU/SMAS/CRPM-SPI/2018 DU 28 JUIN 2018 suivant la lettre n° 001754 /PRC/MINMAP/SG/DGMI/Divri'R/EECA du 16/03/ 2018 de Monsieur le Minisirc Délcnué a la Presidence de la République Charge des Marchés Publics autorisant pour les Marchés pluriannuels la passation des Marches du gre agre pour la poursuite des travaux: MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT D'UN BATIMENT R+1 A USAGE DE BUREAUX POUR LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRAVAUX PUBLICS DES BAMBOUTOS (PHASE 11).

*BAFOUSSAM le 24 Juillet 2018*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

**MBOZO'O ANGELINE**

## COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

**DECISION MUNICIPALE N°006/DM/CAB III/SG/STD/2018 PORTANT INFRUCTUEUSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CIPM/CABAFIII/2018 DU 08/06/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DJUKANG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM II EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3EME

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation d la décentralisation ;

Vu la loi n°2004/018 du 22 juillet fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la N°2007/006 du 26 Décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la loi N°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi N°2009/19 du 15 Décembre 2009 Portant fiscalité locale ;

Vu le décret N°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats des Communes et établissements communaux, modifié par le décret 90/1464 du 09 Novembre 1990 ;

Vu le décret N°2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination de monsieur CHAIBOU en qualité de Préfet du département de la Mifi ;

Vu l'arrêté n°00000195/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre constatant l'élection de Monsieur NDEFONKOU Daniel au poste de Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3<sup>ème</sup> ;

Vu la circulaire N°001/C/MIFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat des établissement publics administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des organismes subventionnés, pour l'exercice 2018

Vu l'avis de consultation n°003/DC/CABAF III/CIPM/2018 du 19-03-2018 pour la construction de deux salles de classe à l'EP DJUKANG dans la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3<sup>ème</sup> en procédure d'urgence considérant le procès verbal n°46/PV/RO/MIFI/CABIII/CIPM/2018 de la CIPM de Bafoussam 3<sup>ème</sup>

### **DECIDE**

Article 1<sup>er</sup> : l'avis d'appel d'offres susmentionné est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré infructueux.

Article 2 : la présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera



# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'OUEST

**ADDITIF N°01/A/MINMAP/DR-OU/ SMAS/ CRPM-SPI/2018 DU 01 AOUT 2018  
 N°025/AONO/DRMINMAP-OU/SMAS/CRPM-SPI/2018 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE  
 CONSTRUCTION DU BATIMENT, DE LA CLOTURE ET DE LA GUERITE DEVANT ABRITER LE MUSEE  
 D'ART DE LA VILLE DE BANGANGTE (EN PROCEDURE D'URGENCE) LE GOUVERNEUR DE LA  
 RÉGION DE L'OUEST, MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ ET AUTORITÉ CONTRACTANTE APPORTE LES  
 MODIFICATIONS SUIVANTES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT CI-DESSUS CITÉ :**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé au service des marchés de la Délégation Régional des Marchés Publics de l'Ouest, sis en face du garage militaire au plus tard le <b>27 juin 2018 à 09 heures</b>, heure locale et devra porter la mention suivante :</p> <p style="text-align: center;"><b>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/DRMINMAP-OU/SMAS/CRPM-SPI/2018 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT, DE LA CLOTURE ET DE LA GUERITE DEVANT ABRITER LE MUSEE D'ART DE LA VILLE DE BANGANGTE (EN PROCEDURE D'URGENCE)</b></p> <p style="text-align: center;"><i>"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</i></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé dans les services du Gouverneur de la Région de l'Ouest au plus tard le 30 Août 2018 à 11 heures, heure locale.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des offres s'effectuera en deux phases, à savoir : l'ouverture des offres administratives et techniques (1ère phase) et l'ouverture des offres financières (2ème phase).</p> <p>L'ouverture des offres administratives et des offres techniques auront lieu le <b>27 juin 2018 à partir de 10 heures</b>, heure locale, par la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics de l'Ouest dans la salle de réunion de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Ouest.</p> <p>Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.</p> <p>Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse des offres techniques et seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note minimale de 70 points sur 100 seront invités à y assister</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>le 30 Août 2018 à 12 heures, heure locale</p>

## 3 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

### Critères éliminatoires :

- Dossier Administratif incomplet à l'ouverture des offres ou pièce administrative non conforme et non régularisée après 48h ;
- Figurer sur la liste des entreprises suspendues de la Commande Publique (article 102 du code des Marchés Publics)
- Fausse déclaration ou pièce scannée ;
- Absence d'un Chef de mission inscrit à l'ONIGC ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
- Non séparation de l'offre financière des offres administratives et financières ;
- Absence dans l'offre technique d'une attestation de déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier pendant les trois (0

### ● Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant trois critères essentiels ci-après définis :

- |                                   |              |
|-----------------------------------|--------------|
| A- Personnel d'encadrement        | (60 points); |
| B- Moyens techniques et matériels | (25 points)  |
| C- Références du BET              | (15 points). |

Cette évaluation a pour objet de faire ressortir les offres techniques recevables, c'est-à-dire celles dont les notes obtenues seront supérieures à 70 points sur 100.

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille jointe au DAO



1.5	<b>Expérience technique</b>			
	Nombre de projets souhaités 2			
	Points	Note = <u>Nombre de projets (&lt;2) X cotation</u>  2		
1.6	<b>Expérience en essais</b>			
	Nombre de projets 2			
	Points	Note = <u>Nombre de projets (&lt;2) X cotation</u>  2		
1.7	<b>Expérience en environnement</b>			
	Nombre de projets souhaités : 2			
	Points	Note = <u>Nombre de projets (&lt;2) X cotation</u>  2		
2	<b>Technicien supérieur de suivi</b>			
2.1	<b>Formation : BTP ou en Génie C rural/Urbanisme</b>			
	Niveau	<BAC + 2	BAC + 2	>=BAC + 3
	Points	0	2,5	
2.2	Attestation de disponibilité signée et datée + copie CNI légalisée			
	Production	Non produite	produite	
	Points	0	1	

2.3	<b>Expérience générale</b>	
	Expérience souhaitée 5 ans	
	Points	Note = <u>nombre d'années (&lt;5) X cotation</u>  5
2.4	<b>Expérience au poste d'ingénieur ou technicien supérieur de suivi des projets de bâtiments publics</b>	
	Nombre de projets souhaités :4	
	Points	Note = <u>Nombre de projets (&lt;4) X cotation</u>  4
2.5	<b>Expérience technique</b>	
	Nombre de projets souhaités :2	
	Points	Note = <u>Nombre de projets (&lt;2) X cotation</u>  2
2.6	<b>Expérience en essais</b>	
	Nombre de projets :1	
	Points	Note = <u>Nombre de projets (&lt;1) X cotation</u>  1
2.7	<b>Expérience en environnement</b>	
	Nombre de projets souhaités :1	
	Points	Note = <u>Nombre de projets (&lt;1) X cotation</u>  1

3	<b>Géotechnicien</b>		
3.1	<b>Formation : BTP ou en Génie Civil/Génie convention avec un laboratoire agréer de géotechniques</b>		
	Niveau	<BAC	=BAC >=BAC + 2
	Points	0	2
3.2	Attestation de disponibilité signée et datée + copie CNI légalisée		
	Production	Non produite	produite
	Points	0	1
3.3	<b>Expérience générale</b>		
	Expérience souhaitée : 5 ans		
	Points	Note = <u>nombre d'années (&lt;5) X cotation</u>	
		5	
3.4	<b>Expérience au poste de géotechnicien des projets de bâtiments publics</b>		
	Nombre de projets souhaités : 2		
	Points	Note = <u>Nombre de projets (&lt;2) X cotation</u>	
		2	
4	<b>Responsable Administratif et Financier</b>		
	Au moins un baccalauréat avec une expérience en suivi administratif et financier des organisation souh		

4.1	Niveau	>=BAC	BAC
		0	2, 5
4.2	Attestation de disponibilité signée et datée + copie CNI légalisée		
	Points	Non produite	
		0	
<b>B</b>	<h2>MOYENS TECHNIQUES ET MATERIELS</h2> <p>N.B : Les moyens techniques et matériels peuvent être en propre ou en location</p>		
1	Véhicule de liaison		
	Nombre requis : 1		
	Points	Note = <u>nombre véhicules (&lt;1) X cotation</u>	
		1	
2	Matériel de bureau, dessin, informatique		
	Nombre requis : 5 (au moins 02 ordinateurs; au moins 01 imprimante et une photocopieuse et un scanner)		
	Points	Note = <u>nombre (&lt;5) X cotation</u>	
		5	
3	Moyens de communication		
	Nombre requis : 3 (Téléphone portable, internet, fax... )		
	Points	Note = <u>nombre (&lt;3) X cotation</u>	
		3	

4	Matériel de technique	
	Nombre requis : 5 (porte mires, théodolite, chaine + GPS, distance mètre, série de tamis complète)	
	Points	Note = <u>nombre (&lt;5) X cotation</u>  5
5	Matériel d'essais	
	Nombre requis : 2 (Balance ROBERVAL de 15 Kg avec socle de poids complet, dames Proc... accessoires.... )	
	Points	Note = <u>nombre (&lt;2) X cotation</u>  2
C	<b>Références du bureau d'études</b>	
1	<b>Chiffres d'Affaires (CA)</b>	
	N.B : suivant patente	
	CA requis : au moins 20 millions	
	Points	Note = <u>CA (&lt;20 000 000) X cotation</u>  20 000 000
2	<b>Ancienneté du BET</b>	
	Nombre d'années requises : Au moins deux (02) ans	
	points	Note = <u>Nombre de projets (&lt;2) X cotation</u>  2

3	<b>Expérience en bâtiments publics (Etude et contrôle des projets)</b>							
	Nombre de projets souhaités : 5							
	Points	Note = <u>Nombre de projets (&lt;5) X cotation</u>						
						5		

**NB :** Prendre en compte ces modifications dans toutes les autres parties du DAO notamment dans l'AVIS en Anglais et

Le reste sans changement.

*BAFOUSSAM le 1 Aout 2018*

*Le GOUVERNEUR*

**AWA FONKA AUGUSTINE**



# COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (BONADJO)

**ADDITIF N°06/A/AONO/CIPM/CAD1ER/2018 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/CIPM/CAD1ER/2018 DU 29/06/2018 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES EN TERRE DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA ADMINISTRATION BENEFICIAIRE: CAD 1ER FINANCEMENT BUDGET CAD 1 EXERCICE - 2018 IMPUTATION T2.222.100 LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER INFORME LES SOUSMISSIONNAIRES POUR L'APPEL D'OFFRES SUS-INDIQUÉ DES MODIFICATIONS CI-APRÈS :**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle de réunions Services Techniques, de la Planification et de l'Aménagement Urbain sise au siège de ladite Commune à Bonanjo, le <b>vendredi 03/08/2018 à 11 heures.</b>, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p> <p>Tous les plis et sous-plis devront être ouverts.</p> <p>La lecture des éventuels rabais est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments.</p> <p>Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre sa dossier et ses droits.</p> <p>Une copie complète et intégrée de chaque offre doit être remise au Maître d'Ouvrage, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune (CIPM/CAD1er) aussitôt après l'ouverture des offres.</p> <p>Tout complément ou supplément sollicité par ladite Commission dans le cadre de l'ouverture ou de l'appréciation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite, par le biais du président de la CIPM/CAD 1er, avec copie dans les mêmes conditions au Maître d'ouvrage.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle de réunions Services Techniques, de la Planification et de l'Aménagement Urbain sise au siège de ladite Commune à Bonanjo, le <b>vendredi 10/08/2018 à 11 heures.</b>, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p> <p>Tous les plis et sous-plis devront être ouverts.</p> <p>La lecture des éventuels rabais est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments.</p> <p>Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre sa dossier et ses droits.</p> <p>Une copie complète et intégrée de chaque offre doit être remise au Maître d'Ouvrage, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune (CIPM/CAD1er) aussitôt après l'ouverture des offres.</p> <p>Tout complément ou supplément sollicité par ladite Commission dans le cadre de l'ouverture ou de l'appréciation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite, par le biais du président de la CIPM/CAD 1ER, avec copie dans les mêmes conditions au Maître d'ouvrage.</p>
2	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>

## 2 Autres

### Lire plutot

#### Dépôt et recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les offres doivent parvenir au plus tard devra être déposée aux heures ouvrables, dans la salle de réunions des Services Techniques, de la Planification et de l'Aménagement Urbain de la Mairie de Douala 1<sup>er</sup> sis à Bonanjo, au plus tard le vendredi **10 Aout 2018 à 10 heures**

Par ailleurs, il convient de rappeler que le dossier de consultation cité supra a fait l'objet de légères corrections. Nous invitons par conséquent tous les candidats a prendre connaissance de la version consolidée et définitive dudit DAO qui peut être obtenue aux heures ouvrables auprès des Services Techniques, de la planification et de l'Aménagement Urbain de la Mairie de Douala 1<sup>er</sup> sis au siège de ladite Commune à Bonanjo, dès publication du présent additif, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 FCFA (CINQUANTE MILLE FRANCS CFA)**, payable à la Recette Municipale de la CAD1<sup>er</sup>.  
Le reste sans changement

*DOUALA le 2 Aout 2018*

*Le MAIRE*

**LENGUE MALAPA**

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

**ADDITIF N°004/SODECAO/DG/DAAF/SDAA/SM/2018 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECAO PUBLIE UN ADDITIF DANS LE RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES DU DAO N°003/AONO/CIPM/SODECAO/2018 RELATIF À LA FOURNITURE EN PROCÉDURE D'URGENCE DE TROIS CENT QUARANTE-SIX MILLE TROIS CENTS (346.300) LITRES DE PRODUITS PÉTROLIERS EN VRAC.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir ou être déposées contre récépissé de soumission à la SODECAO, au plus tard le 08 août 2018 à 15 heures, heure locale, et devront porter la mention suivante :</p> <p>« <b>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CIPM/SODECAO/2018 POUR LA FOURNITURE EN PROCEDURE D'URGENCE DE TROIS CENT QUARANTE SIX MILLE TROIS CENTS (346.300) LITRES DE PRODUITS PETROLIERS EN VRAC A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO) « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».</b></p>
	<p><b>Lire plutôt</b></p> <p>Les offres devront parvenir au plus tard le 08 août 2018 à 15h00, heure locale, à la SODECAO.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis contenant les pièces administratives, financières et techniques aura lieu le 08 août 2018 à 16 heures par la Commission interne de Passation des Marchés (CIPM) de la SODECAO en présence de chaque soumissionnaire qui le désire ou de son représentant dûment mandaté.</p>
	<p><b>Lire plutôt</b></p> <p>L'ouverture des enveloppes (administrative, technique et financière) sera effectuée en la Salle des Actes de la SODECAO à Yaoundé le 08 août 2018 à partir de 16h00, heure locale, par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la SODECAO siégeant en présence facultative des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.</p> <p>Le reste sans changement.</p>

## 3 Critères d'évaluation

### Au lieu de ...

#### 15.1 Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission;
- fausse déclaration, substitution ou falsification d'une pièce administrative;
- présence de l'information financière dans l'offre technique;
- défaut de qualité de marketeur ;
- non- conformité du modèle de soumission ;
- non-respect de plus de deux (02) critères essentiels ;
- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif non régularisée après le délai réglementaire.

#### 15.2 Critères essentiels :

- chiffre d'affaires ? 1.000.000.000 de Francs CFA	Oui ? Non ?
- accès à la ligne de crédit ou attestation de surface financière	Oui ? Non ?
- délai de livraison inférieur ou égal à 02 jours	Oui ? Non ?
- disponibilité de produits pétroliers en vrac	Oui ? Non ?
- validité du coupon ? 18 mois	Oui ? Non ?
- existence de la consommation à la carte	Oui ? Non ?
- implantation zone SODECAO (Régions du Centre, du Sud, de l'Est et du Littoral)	Oui ? Non ?
- références des prestations similaires (au moins deux prestations assorties des procès-verbaux de réception)	Oui ? Non ?

### Lire plutot

L'ouverture des enveloppes (administrative, technique et financière) sera effectuée en la Salle des Actes de la SODECAO à Y le 08 août 2018 à partir de 16h00, heure locale, par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la SO siégeant en présence facultative des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Le reste sans changement.

YAOUNDE le 3 Aout 2018

Le Par Ordre le DIRECTEUR GENERAL

**ASSAM MVONDO JEAN CLAUDE**

# COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (BONADJO)

**ADDITIF N°04/A/AONO/CIPM/CAD1ER/2018 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CIPM/ CAD1ER/2018 DU 29/06/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE D'APPLICATION PETIT JOSS A BONANJO**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des offres s'effectuera en (01) temps, dans la salle de réunions Services Techniques, de la Planincation et de l'Amen 'gement Urbain sise au siège de ladite Commune à Bonanjo, le <b>vendredi 03 Août 2018 à 11 heures</b> , heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p> <p>Tous les plis et sous-plis devront être ouverts.</p> <p>La lecture des éventuels rabais est o 'ligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments.</p> <p>Le soumissionnaire devra prendre toi tes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre sa dossier et ses droits.</p> <p>Une copie complète et intégrée de chaque offre doit être remise au Maitre d'Ouvrage, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CADI er (CIPMICAD1er) aussitôt après l'ouverture des offres.</p> <p>Tout complément ou supplément sollicité par ladite Commission dans le cadre de t'Ouverture ou de l'appréciation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite, par le biais du président de la CIPM/CAD 1 e, avec copie dans les mêmes conditions au Maitre d'ouvrage.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des offres s'effectuera en (01) temps, dans la salle de réunions Services Techniques, de la Planincation et de l'Amen 'gement Urbain sise au siège de ladite Commune à Bonanjo, le <b>vendredi 10 Août 2018 à 11 heures</b> , heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p> <p>Tous les plis et sous-plis devront être ouverts.</p> <p>La lecture des éventuels rabais est o 'ligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments.</p> <p>Le soumissionnaire devra prendre toi tes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre sa dossier et ses droits.</p> <p>Une copie complète et intégrée de chaque offre doit être remise au Maitre d'Ouvrage, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CADI er (CIPMICAD1er) aussitôt après l'ouverture des offres.</p> <p>Tout complément ou supplément sollicité par ladite Commission dans le cadre de t'Ouverture ou de l'appréciation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite, par le biais du président de la CIPM/CAD 1 e, avec copie dans les mêmes conditions au Maitre d'ouvrage.</p>
2	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>

**2 Autres****Lire plutot****Dépôt et recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les offres doivent parvenir au plus tard devra être déposée aux heures ouvrables, dans la salle de réunions des Services Techniques, de la Planification et de l'Aménagement Urbain de la Mairie de Douala 1« sise à Bonanjo, au plus tard le vendredi **10 Aout 2018 à 10 heures**

Par ailleurs, il convient de rappeler que le dossier de consultation cité supra a fait l'objet de légères corrections. Nous invitons par conséquent tous les candidats a prendre connaissance de la version consolidée et définitive dudit DAO qui peut être obtenue aux heures ouvrables auprès des Services Techniques, de la planification et de l'Aménagement Urbain de la Mairie de Douala 1 er sis au siège de ladite Commune à Bonanjo, dès publication du présent additif, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 FCFA (CINQUANTE MILLE FRANCS CFA)**, payable à la Recette Municipale de la CAD1er.

*DOUALA le 2 Aout 2018*

*Le MAIRE*

**LENGUE MALAPA**

# COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (BONADJO)

**ADDITIF N°06/A/AONO/CIPM/CAD1ER/2018 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CIPM/CAD1ER/2018 DU 29/06/2018 POUR LA FOURNITURE DE DEUX VEHICULES UTILITAIRES NEUFS DE TYPE BERLINE A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA TER INFORME LES SOUMISSIONNAIRES POUR L'APPEL D'OFFRES SUS-INDIQUÉ DES MODIFICATIONS CI-APRÈS :**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle des réunions des Services Techniques, de la Planification et de l'Aménagement Urbain de la Mairie de Douala 1 eer sise à Bonanjo, le <b>VENDREDI 03/08/2018 à 11 heures</b>, heure locale, en présence des soumissionnaires ou des représentants «mieux; mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p> <p>Tous les plis et sous-plis devront être ouverts.</p> <p>La lecture des éventuels rabais est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments.</p> <p>Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y (Mieux) valablement son dossier et ses droits.</p> <p>Une copie complète et intégrée de chaque offre doit être remise au Maître d'Ouvrage, à l'attention du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAD1er (CIPM/CAD1er) aussitôt après l'envoi des offres.</p> <p>Tout complément ou supplément sollicité par ladite Commission dans le cadre de l'Ouverture ou de l'appréciation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite, par le biais du président de la CIPM/CAD 1er, avec copie dans les mêmes conditions au Maître d'ouvrage.</p>
	<p><b>Lire plutôt</b></p> <p>L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle des réunions des Services Techniques, de la Planification et de l'Aménagement Urbain de la Mairie de Douala 1 eer sise à Bonanjo, le <b>VENDREDI 10/08/2018 à 11 heures</b>, heure locale, en présence des soumissionnaires ou des représentants «mieux; mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p> <p>Tous les plis et sous-plis devront être ouverts.</p> <p>La lecture des éventuels rabais est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments.</p> <p>Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y (Mieux) valablement son dossier et ses droits.</p> <p>Une copie complète et intégrée de chaque offre doit être remise au Maître d'Ouvrage, à l'attention du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAD1er (CIPM/CAD1er) aussitôt après l'envoi des offres.</p> <p>Tout complément ou supplément sollicité par ladite Commission dans le cadre de l'Ouverture ou de l'appréciation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite, par le biais du président de la CIPM/CAD 1er, avec copie dans les mêmes conditions au Maître d'ouvrage.</p>
2	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>

**2 Autres****Lire plutot****Dépôt et recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les offres doivent parvenir au plus tard devra être déposée aux heures ouvrables, dans la salle de réunions des Services Techniques, de la Planification et de l'Aménagement Urbain de la Mairie de Douala 1« sise à Bonanjo, au plus tard ie vendredi **10 Aout 2018 à 10 heures**

Par ailleurs, il convient de rappeler que le dossier de consultation cité supra a fait l'objet de légères corrections. Nous invitons par conséquent tous les candidats a prendre connaissance de la version consolidée et définitive dudit DAO qui peut être obtenue aux heures ouvrables auprès des Services Techniques, de la planification et de l'Aménagement Urbain de la Mairie de Douala Zef sis au siège de ladite Commune à Bonanjo, dès publication du présent additif, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **100 000 FCFA (CENT MILLE FRANCS CFA)**, payable à la Recette Municipale de la CADI er  
Le reste sans changement .

*DOUALA le 2 Aout 2018*

*Le MAIRE*

**LENGUE MALAPA**

## COMMUNE DE MEIGANGA

**ADDITIF N°01/A/C-MGA/MO/2018 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/MO/C-MGA/2018 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NDONGUE, COMMUNE DE MEIGANGA DEPARTEMENT DU MBERÉ, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT: DOTATION GENERALE DE LA DECENTRALISATION EXERCICE 2017**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune de Meiganga, au Secrétariat Général (Service des Marchés), au plus tard le <b>01/08/2018 à 14 heures</b> précises avec la mention:</p> <p><b>AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/MO/C-MGA/2018 DU 12/07/2018 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NDONGUE, COMMUNE DE MEIGANGA DÉPARTEMENT DU MBERE. REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT: DOTATION GENERALE DE LA DECENTRALISATION EXERCICE 2017</b> "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre en français ou en anglais en <b>sept (07)</b> exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune de Meiganga, au Secrétariat Général (Service des Marchés), au plus tard le <b>19/08/2018 à 14 heures</b> précises avec la mention:</p> <p><b>AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/MO/C-MGA/2018 DU 31/07/2018 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NDONGUE, COMMUNE DE MEIGANGA DÉPARTEMENT DU MBERE. REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT: DOTATION GENERALE DE LA DECENTRALISATION EXERCICE 2017</b> "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps le <b>01/08/2018 à 15 heures</b> locales par la Commission Départementale de Passation des Marchés du MBERE, dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics du MBERE. Seules les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou de s'y représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance de l'offre concernée.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps le <b>19/08/2018 à 15 heures</b> locales par la Commission Départementale de Passation des Marchés du MBERE, dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics du MBERE. Seules les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou de s'y représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance de l'offre concernée.</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/MO/C-MGA/2018 DU 12/07/2018 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NDONGUE, COMMUNE DE MEIGANGA. DEPARTEMENT DU MBERE. REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : DOTATION GENERALE DE LA DECENTRALISATION EXERCICE 2017</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/MO/C-MGA/2018 DU 31/07/2018 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NDONGUE, COMMUNE DE MEIGANGA. DEPARTEMENT DU MBERE. REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : DOTATION GENERALE DE LA DECENTRALISATION EXERCICE 2017</p>

*MEIGANGA le 31 Juillet 2018*

*Le MAIRE*

**ABOUBAKAR KOMBO**

## COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

**COMMUNIQUE N°005/C/CAB III/SG/STD/2018 PORTANT INFRACTUEUSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CIPM/CABAFIII/2018 DU 08/06/ 2018**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3EME, Autorité contractante, communique Par Décision N°006/DM/CAB III/SG/STD/2018 L'avis d'appel d'offres N°003/AONO/CIPM/CABAFIII/2018 du 08/06/ 2018 pour la construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP Djukang dans la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3 est déclaré infructueux.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout ou besoin sera

*BAFOUSSAM le 16 Juillet 2018*

*Le MAIRE*

***NDEFONKOU Daniel***

**PUBLICITÉ**

**Service e-JDM**  
JDM Electronique



*Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.*

**Service e-CNE**  
CNE Electronique



*Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.*

### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant  
ou  
Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....



# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

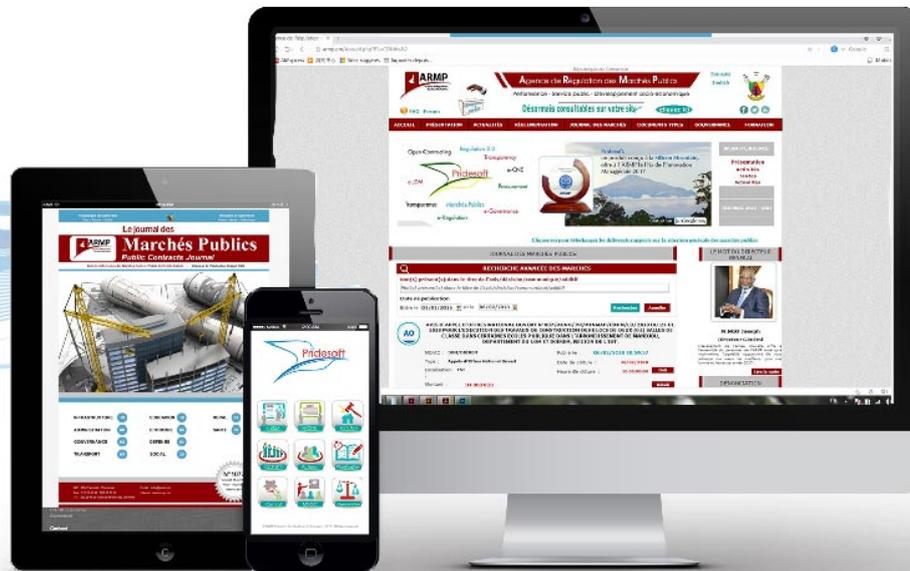
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



**www.arpmp.cm**



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...  
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun  
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09  
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26  
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17  
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm  
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm